



2-5 février 2006  
Ségou - Mali

**Forum organisé le 2 février 2006 à Ségou,  
dans le cadre du**

2<sup>e</sup> édition

# *Festival sur le Niger*

**« Les multiples fonctions du fleuve Niger »**

**Compte rendu intégral**



## Table de matières

<b>OUVERTURE</b>	<b>p3</b>
Mot de bienvenue de M Mamou Daffé, Directeur du Festival sur le Niger	p3
Mot de bienvenue de Mme Liesbeth Daffé, responsable du forum	p3
Mot de bienvenue de M Abou Sow, Gouverneur de la Région de Ségou	p3
Ouverture officielle par M NDiaye Ba, Ministre de l'Artisanat et du Tourisme	p5
<b>EXPOSES INTRODUCTIFS</b>	<b>p5</b>
Introduction du thème par M Mamadou NDiaye, modérateur du forum	p5
Exposé M Youssef Tata Cissé, invité d'honneur du Festival	p6
Exposé de Dr Mamadou Fanta Simaga, ancien Député Maire de Ségou	p9
<b>EXPOSES SUR LES ENJEUX DU FLEUVE</b>	<b>p11</b>
Exposé de M Daouda Cissé, sur « les enjeux du fleuve Niger »	p12
Exposé de M Abdramane Kindo, sur « les enjeux touristiques du fleuve Niger »	p18
Exposé de M Cheikh A.T. Cissé sur « Les aspects juridiques et institutionnels de la gestion du fleuve »	p24
<b>ECHANGES SUR LES EXPOSES INTRODUCTIFS ET LES EXPOSES SUR LES ENJEUX</b>	<b>p26</b>
M Aly Nantigi Dembelé, Président de l'ONG Groupe d'Action pour la Sauvegarde du Fleuve Niger	p26
M Ismaël Diabaté, artiste plasticien	p27
M Ya Diama Sango, griot de père en fils	p28
M Sékou Tangara, journaliste à la Radio Bamanakan de Bamako	p28
Mme Maïga, Sinè Demba, Chef de Cabinet du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme	p29
Mme Maïmouna Hélène Diarra, animatrice à l'ORTM Bamako	p29
Mme Cissé, Fatimata Kouyaté, opérateur du tourisme, responsable d'une association du tourisme	p30
M Almamy Koreissi, Secrétaire Général du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme	p30
Réponses de M Youssef Tata Cissé	p31
Réponses de Dr Simaga	p31
Réaction de M Mamou Daffé, Directeur du Festival sur le Niger	p32
Réponses de M M Cheikh A.T. Cissé	p32
<b>EXPOSES SUR LES MENACES DU FLEUVE ET LEURS CAUSES</b>	<b>p32</b>
Exposé de Mme Brigitte Chardon sur « la pollution du fleuve NIGER : Causes, conséquences, solutions possibles »	p33
Exposé de M Lamine Coulibaly sur la dégradation du fleuve Niger, la part de la nature, la part de l'homme	p37
<b>ECHANGES SUR LES EXPOSES SUR LES MENACES DU FLEUVE ET LEURS CAUSES</b>	<b>p39</b>
Mme Maïmouna Hélène Diarra, ORTM Bamako	p39
M Modibo Keïta, Ingénieur aux Travaux Publics	p40
M Dakouo	p40
Réponses de M Lamine Coulibaly, Royal Haskoning	p40
Réaction de M Almamy Koreissi, Secrétaire Général du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme	p41
<b>EXPOSES SUR LES SOLUTIONS POSSIBLES ET LES EXPERIENCES POSITIVES</b>	<b>p42</b>
Exposé de M Ousmane Fomba sur la Gestion des ressources du fleuve Niger, une dynamique locale dans le cercle de Koulikoro	p42
M Jean Louis Margéry	p44
Exposé de M Aghatam Ag Alhassane, Directeur Général de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN), sur des exemples de projets de coopération développés en réponse aux problèmes posés	p45
<b>ECHANGES SUR LES EXPOSES SUR LES SOLUTIONS POSSIBLES ET LES EXPERIENCES POSITIVES</b>	<b>p48</b>
M Yacouba Tamboura, Directeur Régional de l'Assainissement	p48
M Kanouté	p49
M Timbo Soumana, point focal de la convention de Ramsar, Coordinateur du Projet Plan d'Action de Gestion des Zones Humides du Mali	p49
M Sylla, Directeur Adjoint du Musée National du Mali	p49
M Coulibaly	p50
M Ismaël Diabaté, artiste plasticien	p50
Réponses de M Aghatam Ag Alhassane, Directeur de l'ABFN	p50
Réponses de M Fomba, Maire de la commune de Méguétan	p51
<b>COMMUNICATIONS DIVERSES</b>	<b>p51</b>
Docteur Abicodo, sur les résultats d'une étude faite dans le cadre du jumelage Angoulême- Ségou	p51
<b>CLOTURE</b>	<b>p53</b>
Mot de clôture par M Almamy Koreissi, SG au MAT	p53

## OUVERTURE

*Mot de bienvenue de M Mamou Daffé, Directeur du Festival sur le Niger*

Monsieur le Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, Monsieur le Gouverneur de la Région de Ségou, Monsieur le Parrain Youssouf Tata Cissé, Monsieur le Maire, honorables Députés de la ville de Ségou, honorables invités, soyez les bienvenus à cette première journée du Festival sur le Niger 2006. Le Festival sur le Niger a comme ambition d'ouvrir une perspective radieuse au développement durable fondé sur un tourisme culturel à visage humain et multiple. Cette ambition ne peut se réaliser qu'en respectant certains paramètres, tel que l'environnement. C'est pourquoi nous avons choisi comme thème pour cette édition du festival : *Culture et Environnement, Tourisme et Environnement*.

La sensibilisation sur la sauvegarde de l'environnement, et l'assainissement de notre ville a donc occupée une place importante dans les préparatifs du festival. Des actions et activités en lien avec l'environnement ont été mises en place et les artistes plasticiens ont travaillé sur le thème de l'eau.

Le Forum rassemble des invités de marque venus pour aborder *Les multiples fonctions du Fleuve Niger*. Je profite de cette occasion pour remercier notre invité d'honneur, monsieur Youssouf Tata Cissé, pour avoir accepté notre invitation, ainsi que les autres intervenants pour les efforts fournis.

Sur ce, je donne la parole à ma charmante épouse, Liesbeth, responsable du forum. Je vous remercie.

*Mot de bienvenue de Mme Liesbeth Daffé, responsable du forum*

Monsieur le Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, Monsieur le Gouverneur de la Région de Ségou, Monsieur le Parrain Youssouf Tata Cissé, Monsieur le Maire, honorables Députés de la ville de Ségou, honorables invités, merci d'avoir choisi de participer au forum dont le thème est : *Les multiples fonctions du fleuve Niger*. Ce fleuve a des potentialités énormes ; son intérêt est vital pour les Ségoviens et de millions d'autres Africains. Mais il est menacé de disparition.

Nous ne pouvons pas organiser le *Festival sur le Niger* sans faire une humble tentative de contribuer à la sauvegarde du fleuve. C'est pourquoi les intervenants de ce forum parleront des enjeux du fleuve, des menaces et des solutions possibles.

Nous sommes sûrs qu'ensemble vos réflexions iront dans le sens de propositions concrètes pour une meilleure gestion du fleuve, qui nous permettront d'apporter notre pierre à sa sauvegarde. Je vous remercie.

*Mot de bienvenue de M Abou Sow, Gouverneur de la Région de Ségou*

Excellence Monsieur le Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, Monsieur le parrain du festival, honorables invités, Mesdames et Messieurs, permettez moi de joindre ma voix à celles des illustres conférenciers pour souhaiter une chaleureuse bienvenue à tous ceux ou celles venus de loin ou de près, amis de Ségou, amoureux de la culture de la ville des Balanzans et de la culture du Mali tout court, et qui ont accepté de venir en dépit de leur calendrier chargé, de faire le déplacement pour vivre et pour faire vivre le Festival sur le Niger. En acceptant de venir à cette deuxième édition du Festival sur le Niger, vous étiez arrivés à la conviction que Ségou remplirait convenablement les termes de son contrat d'honneur. Je voudrais à cet égard rendre ici un hommage appuyé aux initiateurs et organisateurs de ce grand rendez-vous culturel, qui a conquis désormais le droit d'être cité tant. Le Festival a su s'imposer à la fois par sa pertinence et la justesse de sa réponse au besoin toujours exprimé mais longtemps ignoré.

Expression d'une ambition à la grandeur d'une folie de ceux qui ont tord d'avoir eu raison, le Festival sur le Niger est simplement l'écho retentissant d'une interpellation collective longtemps entendue. Oui, c'est la réputation de cette ville, de ce terroir, de cette Région, de toujours jouer les propulseurs du donner et de ne jamais faillir. Une Biennale délocalisée pour la première fois et d'une rare beauté. Un Festival sur le Niger, osé et réussi, c'est bien là le timbre de Ségou .....

Innover lorsqu'il s'agit de dépasser les horizons étroits d'une biennale classique, innover lorsqu'il s'agit de fondre dans la moule de l'harmonie : culture, tourisme, histoire, géographie physique et valeurs sociales pour le Festival sur le Niger. Innover comme c'est aujourd'hui le cas pour rappeler le rôle du fleuve Niger, son rôle historique, son rôle social, son rôle économique, son rôle culturel et le rôle à lui conférer désormais : au service d'un tourisme universel.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Parrain, honorables invités, Mesdames et Messieurs, le présent Forum a comme thème les fonctions multiples, non je préfère les missions multiples du fleuve Niger car c'est bien de cela qu'il s'agit, c'est-à-dire de magnifier et saluer les multiples vocations du fleuve Niger au service de la nature, au service de l'homme, au service de la société et au service de l'humanité. Après avoir traversé la capitale Bamako en sa rive dorsale, il porte sur son flanc gauche trois capitales régionales (Koulikoro, Tombouctou et Gao), et sur son flanc droit deux capitales régionales (Ségou et Mopti). A lui seul il dessert quatre pays et arrose dix neuf Cercles du Mali.

Pourquoi ne pas alors reconnaître sa dimension universelle de rapprochement des peuples, de conjugaison de valeurs de civilisation ? Seule, sans être esseulé, il a toujours réussi à imposer sur son long parcours l'unité des peuples et la diversité des cultures.

Signe des temps et peut être aussi du destin, le forum lui est consacré aujourd'hui et intervient au moment où le Ministère de la Culture a décidé de placer cette année sous le signe de la diversité des cultures d'un même peuple .

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, pouvons- nous énumérer sans risque de nous tromper les multiples missions du fleuve Niger ?.....Je ne le pense pas.

Un jour, quelqu'un lança cette douloureuse réflexion : imaginez le Mali sans le Fleuve Niger. Ce serait tout naturellement un pays plus pauvre qu'il n'a jamais été. Mais posons ses autres questions:

- Quels sont nos devoirs vis-à-vis du Fleuve Niger?
- Que pouvons-nous lui rendre en contre partie, ne serait ce qu'un millième de ce qu'il nous a donné?
- Que pouvons-nous ou plutôt que devons nous faire pour préserver, protéger, et pérenniser ce joyau naturel?

Le présent forum, comme d'autre avant lui, tentera sans doute quelques réponses. Ces réponses, pour être édifiante, devons procéder d'un constat amer que chacun d'entre nous pourrait aisément faire : le Fleuve Niger est menacé ! Madame Daffé l'a dit tout à l'heure «il est dangereusement menacé dans son existence». Des dunes de sable de plus en plus épaisses et mobiles rétrécissent chaque année son lit dans les Régions de Tombouctou et de Gao. Des jacinthes d'eau ont fait leur apparition sur la surface de ces eaux et se multiplient à un rythme inquiétant. Que dire de la pollution ? Notre Fleuve a tendance par endroit à devenir une poubelle ambulante. Devons-nous rester inactifs face à ce grave danger, face à ce drame ? Non !

Chacun d'entre nous est interpellé et la conscience collective est indexée. Ensemble mobilisons-nous pour sauver le fleuve Niger, l'unique témoin vivant de notre passé, de notre présent, de notre avenir. Je garde l'espoir que le présent forum placera la note nécessaire à sublimer les consciences vers un sursaut en faveur du fleuve Niger. Vive le Festival sur le Niger! Ensemble pour la sauvegarde du Fleuve Niger. Je vous remercie.

*Ouverture officielle par M NDiaye Ba, Ministre de l'Artisanat et du Tourisme*

Monsieur le Gouverneur de la Région de Ségou, Messieurs les Députés Elus à Ségou, Monsieur le Maire de Ségou, Monsieur le Maire de Pélangana, Monsieur le Parrain du Festival, Monsieur le Directeur du Festival, Mesdames et Messieurs, chers invités, chers festivaliers, le Festival sur le Niger a atteint sa vitesse croisière, et au delà de son aspect festif, il est un cadre d'échange et de débat sur de thèmes riches, divers et pertinents.

Le thème choisi pour ce Forum est intéressant, parce qu'il touche au produit du fleuve qui est susceptible de donner une dimension supplémentaire au développement de notre tourisme. Mais comme le disait toute de suite Monsieur le Gouverneur dans son discours : ce fleuve est menacé dans son existence. Nous osons espérer que les communications et les échanges qui suivront, apporteront des débuts de solution à notre cher Djoliba menacé. Pour terminer je citerai un éminent intellectuel qui est là parmi nous, qui disait en Bambara 'ni b'a fè ka fèn barikaman kè ségu, i b'a kè bada da de la'. Je pense qu'il se reconnaîtra. Sur ce je déclare ouvert le forum sur les multiples fonctions du Fleuve Niger. Je vous remercie.

## **EXPOSES INTRODUCTIFS**

*Introduction du thème par M Mamadou NDiaye, modérateur du forum*

A Ségou ici nous nous étions retrouvés pour la toute première édition du forum du Festival sur le Niger, autour de deux thèmes : « Culture et Développement, Tourisme et Développement ». C'est le lieu de remercier tous les illustres invités qui ont contribué à la réussite de cette première édition : je voudrais citer le professeur Bakary Kamian, Monsieur le Député Maire Mamadou Fanta Simaga, Monsieur Hamidou Magassa, Monsieur Bakary Koniba Traoré, Madame Diana Rey-Hulman, Monsieur Michel Fleury, Monsieur Vittorio Morabito, Monsieur Madani Niang, Monsieur Almamy Koureissy, Monsieur Olivier Saint Girons, Madame Cissé Fatimata Kouyaté. J'en oublie certainement. Qu'ils trouvent tous à travers ces mots notre profonde gratitude et nous sommes sûrs que la plupart d'entre eux sont parmi nous aujourd'hui pour suivre cette deuxième édition. Nous espérons que cela soit une tradition de notre chère ville de Ségou.

Alors l'année dernière on a parlé de *Culture et Développement, Tourisme et Développement*. Cette année, pourquoi ce thème? Je vais m'inspirer de mon aîné Mamadou Fanta Simaga pour l'utilisation des idéogrammes qu'il utilise souvent. Moi aujourd'hui je vais utiliser les trois C's : le Cerveau, le Cœur et le Corps. Le fleuve Niger, c'est à la fois le cerveau, le cœur et le corps de Ségou. Le cerveau parce que c'est une formidable source d'inspiration, on l'a dit tout à l'heure et on va le voir à travers les différentes interventions auxquelles nous allons avoir la chance d'assister aujourd'hui et des échanges avec les éminentes personnalités qui vont vous être présentées. Actuellement nous allons voir toute la dimension spirituelle de ce fleuve.

Le fleuve représente aussi le cœur, c'est-à-dire qu'à travers lui on aime et on peut aimer Ségou. Et c'était si bien annoncé dans le concept du forum que le Fleuve Niger était l'âme de la ville de Ségou. Le troisième C est le corps en tant que vecteur économique essentiel de la ville de Ségou et de toutes les villes riveraines du Fleuve Niger. Qu'il s'agisse des activités agricoles à travers ce grand défit que représente l'Office du Niger, qu'il s'agisse d'activité agropastorale, qu'il s'agisse de l'activité de pêche. Le potentiel énorme de la faune autour du fleuve Niger, autant d'éléments qui sont aujourd'hui vitaux pour la survie, pour l'expansion de nos cités. Mais Madame la responsable du Forum l'a dit tout à l'heure : c'est que tout le monde ne sait pas ou n'est pas conscient que ce fleuve est menacé. Ce fleuve est menacé par nous, par notre rythme de vie, et par notre façon de faire. Nous espérons que ce forum va nous permettre de parler de tout cela. De parler d'abord de l'importance du fleuve Niger, de ses enjeux, des menaces qui pèsent sur lui que nous allons analyser et enfin des

choses concrètes qui sont entrain d'être faites et des solutions possibles pour faire en sorte que le fleuve Niger continu à jouer le rôle que nous attendons de lui.

Nous allons procéder pour ce forum en quatre branches. Le premier panel d'intervenants seront des exposés introductifs de Monsieur Youssouf Tata Cissé, qui est l'invité d'honneur de ce festival et de Monsieur Mamadou Fanta Simaga, ancien Député Maire de Ségou. Ils vont nous planter le décor.

Ensuite nous allons structurer le corps du débat en trois grands pages. D'abord il y aura une série de trois communications qui vont parler des enjeux du fleuve, l'importance du fleuve Niger sur les plans économique, culturel, social, sociologique etc. Après les débats sur ces premières communications, nous engagerons le deuxième lot des communications, sur l'analyse des causes des menaces sur le fleuve. Et le troisième lot de communications portera sur les pistes de solution, c'est-à-dire que nous allons parler d'expériences positives qui sont menées aujourd'hui et voir dans quelle mesure nous pouvons nous en inspirer.

Alors, j'ai l'honneur de vous introduire aujourd'hui un Monsieur qui est de la trempe des grands sages et savants d'Afrique, comme Cheikh Anta Diop, comme Amadou Hampaté Bâ, comme Joseph Ki Zerbo, comme Bakary Kamian, qu'on a vu l'année passée. Je pourrais continuer à les citer. Nous avons la chance d'avoir aujourd'hui une bibliothèque, un sage, un savant, qui est aujourd'hui chercheur à la retraite au CRNSS, et qui a débuté sa carrière à l'Institut Français d'Afrique Noir et qui n'était pas destiné au début pour une carrière de recherche ou de sociologie, parce qu'au début il travaillait comme conseiller technique au Bureau de Développement de la Production Agricole. Il est Vice Président du Cercle Amadou Hampaté Bâ, il est membre du conseil scientifique de la Fondation SCOA, il a réalisé un DSS et publié une thèse, qui a été intitulé dans un document célèbre « les confréries des chasseurs bambaras et malinkés ». Il est initiateur dans les années 1970 d'un grand colloque sur les grands empires du Mali, du Songhaï, du Ghana, puis les grands royaumes qui se sont succédés : le royaume de Ségou etc. Je peux continuer à vous parler de ce monsieur, mais je préfère vous donner l'opportunité de l'écouter. Je voudrais vous demander d'accueillir Monsieur Youssouf Tata Cissé.

#### *Exposé M Youssouf Tata Cissé, invité d'honneur du Festival*

Messieurs les Ministres, je dis *les* Ministres car je vois un Touré qui fut, hélas, Ministre de la République (rire), Monsieur le Député Maire de Ségou, Monsieur le Maire de Pélingana, Monsieur le Gouverneur, mon cher neveu, permettez moi d'abord de remercier du fond du cœur les initiateurs de ce forum, de ce festival auquel je souhaite une très longue et très belle vie. Il s'agit de Monsieur et Madame Daffé et de leurs collaborateurs.

J'appelle Monsieur Daffé mon neveu car j'étais le compagnon de régiment de son père, Daffé Kéba, je l'ai su en descendant de l'avion. Ici même à Ségou au bataillon autonome du Soudan, où j'étais sur la même ligne qui lui. Je suis « Cissé de base » pour tous les militaires des années 1950, « Youssouf Tata Cissé de base ». Ici même au peloton spécial à Ségou.

Quand Mamou Daffé m'a demandé de venir participer à ce forum, j'ai toute de suite dit « je vais parler de Faro, parce que pour moi, le Niger c'est Faro. » C'est d'abord et avant tout Faro, parce que je me suis souvenu de mon enfance dans cette belle ville de Santoro et Karantela denba nyuman, parole d'initié. Où, enfants, les jeunes garçons et les jeunes filles, nous allions en procession, après la fête de la Ton au lieu de Santorokoro, un arbre altier large immense du nom bambara « Ngamia soun », en chantant : *Bafaro nin toyéé, san o san i ka kéné to, Bassiraba nin toyéé san o san i ka kéné to, kéné to, Bafaro nin toyéé, san o san i ka kéné to*. Ce qui veut dire « mère Faro voila ta part du repas communiel », parce que chacun devrait garder dans sa main gauche sa première tartine à l'aide de la quelle on enduisait le corps de santoro et de bassiraba en tournant dans le sens inverse de l'aiguille d'une montre. Dit la croyance : ce jour là Bafaro quittait sa résidence Sanoise de Sanké San Koba, la mare sacrée de San, mare qui communique avec le Débo, et tous les fonds abyssaux du

monde. Et elle venait précédée de son serpent, et de son bélier à la toison d'or et argent sanctifier le santoro, le ngamiansoun, parce que le santoro dont tant de fruits : tous les enfants, tous les oiseaux venaient ramasser les fruit du toro et du siraba (baobab).

Et on dit que qui touchait le tronc de l'arbre, ou mangeait un seul fruit, était sanctifié pour l'année. C'est pourquoi on dit « voilà mère faro, ta part du gâteau communel, que tous les ans tu nous donnes la santé ». On dit la même chose d'un baobab qui était là, qu'on appelle Basiraba, mère baobab. C'était la ferveur religieuse ; nous avions à faire à cette mère là, unique au monde, parce que Faro est la mère de l'humanité. Nous courrions vers chez nous, chargés de toutes les bénédictions de Bafaro, du génie de San. Je vais parler de Faro car de toutes les divinités de l'ouest africain, faro apparaît comme la plus grande, la plus belle aussi. Selon les croyances, elle a été créée au ciel après le premier couple de jumeaux cosmiques Niakalé Djatala, Moussokoroni, Soumoussokoroni, et son jumeau Kéni ...pour mettre de l'ordre dans la vie sur terre. Cela est la commission de Faro. Elle est aussi la plus adorée, de sa source jusqu'à son embouchure. Ses lieux de culte, il y en a partout sur les rives du Niger. Pour ne parler que de ceux de la haute vallée du Niger, de ceux du pays de Ségou, je citerai : Nanoko ba gungun ; gungun veut dire l'île, la terre ; c'est là, c'est cette terre première sur laquelle Faro aurait élu domicile. Nanoko ba gungun c'est une très grande île sacrée, liée au culte du kamablo et avant le kamablo du fara fin et fara djè (pierre noire et pierre blanche) de Kangaba qui se trouvent dans le fleuve. Je parlerai aussi de miniminikolon fabalikolon, de siriya et le lieu où les résistants malinkés à la tyrannie des Sossos c'étaient réfugiés. Chasseurs, même les marabouts, nous on y était ; on était des très grands résistants, mais les gens l'ignorent. Nous, les soninkés (Cissé, Touré, Diaby...) étions là. Nous sommes les marabouts du Mandé, qui ne sont pas reconnus par les Malinkés ; on les a civilisés mais ils ne veulent plus nous voir. Ce lieu est sacré et mérite d'être visité. Nanoko ba gungun, tout le monde connaît ça à Kangaba. Et ensuite, gungun diuro, des Somonos Dialla émigrés vers le 9<sup>ème</sup> siècle au Mandé ; ils y sont encore des Diallas, qui sont les bateliers, des Konaté de la région de Dakadjalan où Soundiata est né, mort et enterré. Ce ngoungounidjou est le lieu de Dankaniguè, le port de Dakadjalan. Ce même Dankanigè où en 1212 a été implanté le Dankoun sur lequel les chasseurs ont prêté serment d'abolir l'esclavage. C'est seulement dix ans après que cette fois ci dans Dakadjalan, la cité impériale, a été solennellement proclamée cette charte là dont les premiers disent : « toute âme, toute vie en vaut une autre, faire du tort à un être humain mérite réparation, aucune vie n'est préférable à une autre. » Ca c'est une loi que connaissent les chasseurs ; si vous tuez un animal, son niama (âme) est là, si vous corrigez un enfant sans raison valable, son niama ne va pas vous tolérer, disent les bambaras ; voila le premier article. Il y a sept articles et non quarante quatre contrairement à ce que l'on dit. L'homme proprement dit, c'est-à-dire sa chaire, ses os, sa moelle, ses poils, se nourrissent de deux choses: la nourriture et l'eau. Et l'âme de l'homme se nourrit de trois choses: voir la personne qu'on aime, dire ce qu'on aime et faire ce qu'on veut. Si une de ces trois manque à l'âme, elle ne sera pas en paix dans sa nature. Et ça c'était en 1222. Quand les Malinkés me l'ont dit, je venais vite à l'observatoire de Paris, où ils m'ont dit que bien entendu, la grande comette qu'on appel "sannalolokoudjan", nous n'avons pas attendu pour connaître le cycle de cette comette et de nous en servir. Le phénomène de passage de cette comette était en octobre 1222, et la comette est resté visible dans le ciel du Mali jusqu'en janvier. C'est pourquoi les Malinkés disent « étoile à longue queue du ciel, si tu te détachais à l'orient, au levant les puissants se sanctifieront. » C'est-à-dire qu'ils te demanderont de les bénir. Même demain si elle se détachait, au couchant 'kiri saba lolo' : la comette des trois jugements : un taureau qui à lui seul remplisse un parc ; quand la comette d'Allé apparaît dans sa grandeur, c'était le cas en 1222 et c'était le cas en 1910, sa queue était si longue que toutes les étoiles disparaissent. On a donné cette devise à Soundiata, parce que Soudiata a été intronisé cette année là. Certainement, en bon initié, il a dû attendre que la comette vienne, pour se faire introniser.

Et l'autre lieu d'écoute, qu'on appelle le Faro nty, ça veut dire tertre du faro ; il y en a partout, il y en a des milliers. Mais le plus grand que je suis entrain de vous citer, c'est la faro nty de sirakouroula, qui s'est installé à Samaniana bassi, mais bien avant que Samaniana bassi ne soit un lieu. Cela a

frappé les esprits. Ces cultes ont lieu jusqu'à ici, sans compter les faro nty de Kirina, de Djoliba, enfin ces multitudes de faro nti qui existent. Et après le faro nty de Siradjou, il y a l'immense faro nty de Soutadougou, c'est-à-dire Sotuba, où tous les jours ont lieu des sacrifices, toute sorte d'offrandes. Allez-y maintenant et vous trouverez au moins mille personnes, entraînés de prier et de faire des offrandes de fonio, de mil, de lait, de poulets, et de sacrifices de taureaux même. Ça c'est tous les jours du lever du soleil et au coucher. On va demander Faro de nous aider, à Sotuba. Sotuba était le grand lieu, non seulement des sacrifices, mais aussi de levé des corps des morts illustres.

A Soutadounou on venait purifier les morts, les momifier avant d'aller les enterrer dans des hypogées à Bankoni, et à Yirimadjo où on a trouvé avec ces morts des statuts équestres d'une beauté. On en a quelques uns au Mali, mais il faut aller en Europe, à Paris, pour voir ces statuts, qui témoignent de l'émigration des peuples de Ouagadou à la suite des quatre grandes sécheresses dont parlent les traditions et au pays de Ségou. Tous ces Markas qui sont là, dont la guère a fait partir certains de leur pays mais c'est surtout la sécheresse. Alors, ce lieu était devenu un lieu de culte international ; les gens viennent de partout. L'autre grand faro nty c'est celui de Gouny, un village Traoré, certainement Soninkés de Kagnaga, et en face à Koulikoro. Sur sa colline les gens vont encore formuler des vœux, pour avoir des enfants, etc. Vous savez, adorer ces déités, ce n'est pas pour faire du mal. C'est pour le bien. On peut appeler ces choses animistes, dans la mesure où elles ne relèvent pas de l'Islam, mais elles font partie de notre spiritualité. Quelle spiritualité ? Monsieur le maire, vous m'aviez parlé du faro nty de Sama ; mais avant Sama il y a Dna, Massadougou, Sama dont il est question dans les écrits El-Békri du début du 11ème siècle, qui était une ville immense et où les Peulhs de l'empire venaient annuellement lustrer les vaches. Ici, à Sama, il y a un très vieux et immense faro nty. Excusez moi, je ne suis pas tout à fait de Ségou, même si je me crois citoyen d'honneur de Ségou et de Pélingana, mais c'est à Sama où on situe l'origine du culte de Caanaba, le symbole des pâturages, de la fertilité, du troupeau.

Ce que vous savez tous, c'est que faro a aussi ses serpents qu'on appelle « Timingo magana, Kalam ninkin kalaninki Kalaninkinan » ; ce sont des serpents dont le premier est sensé de favoriser la chasse et le second l'écoulement de l'eau du fleuve. Il y en a tant. Ensuite il y a le Faro nty de Fata, entre la COMATEX et Nkoukou, et il y a aussi celui de Sékoro. Si Tandina était là on allait lui demander de nous parler des différents Faro nty qui sont dans le Débo, à Mopti, jusqu'à Fafa. Nous n'avons que ça ! Le Faro est un culte universel : les gens croient qu'il est seulement bambara ou malinké, mais non, les Soninkés ont leur Faro, les Peulhs ont leur Faro ; c'est elle Bafaro, son savoir est incommensurable, car elle le détient de Dieu, qui l'a envoyé comme 'lasigiden', c'est-à-dire ambassadeur auprès des hommes pour les conduire dans le droit chemin. Le chemin de Dieu, le chemin qui conduit à Dieu. Les garçons chantent les heures du jour : « mourrez mais ressuscitez » ; c'est le sens premier de l'initiation. Faro a aussi ses animaux : les crocodiles, les lamantins, man qui est la mère nourricière. Je vais m'arrêter là pour vous parler de masques.

Je vais vous parler de vieux masques que les Soninkés ont amené du Ouagadou il y a plus de 1000 ans, peut être 11 siècles, lorsqu'ils s'installaient à Sinsani. Il y en avait quatre paires. Sur suggestion de ma tante en 1971 je suis allé voir ces masques chez le forgeron de Banga, Lassana Banga. Ils l'ont fait avec beaucoup de réticence mais par finir ils m'ont quand même montré le « Bakaramissi ». Le bakaramissi a un hymne tellement long, tellement beau, tellement profond. Voici le masque : ceci est Bafaro en adoration entre les cornes de ce dajéssara, avec son bandeau frontal, ses longs cheveux, et son oeil frontal (le dinbadiala) et elle est là, elle trône. Ce trône est céleste et au dessus les 2 tourterelles messagères, divines, et quand le masque sort, il y a plusieurs chants. Et cette antilope c'est la monture de Faro, regardez la richesse de sa robe. Le chant que je viens de chanter, est un chant du Komo, qui a été popularisé par Tara Boré : l'or et l'argent entant que métaux sont périssables, mais ce qui est impérissable c'est le fruit de la pensée et de la réflexion, surtout de la réflexion. Sur l'autre masque on voit aussi Faro, cette fois-ci au milieu, avec les deux jumelles, car on dit que Faro, dont l'étoile est Syrius, est flanqué de ces jumelles comme Syrius l'est de ses compagnons, les étoiles de la plénitude du savoir. Et derrière sur le dos, sur cheval, on voit le jumeau

de Faro, qui s'appelle MPeba ; de même que Faro est la mère de l'humanité, son jumeau MPeba qu'on appelle n'karamogo sotigui, ce génie cheval, que tout le monde connaît, est là sur le masque. Quand ce masque sort on chante : « les masques arrivent, vertu de l'or. » Les masques symbolisent la virilité. Ces masques, après lesquels j'ai couru pendant des années, ils ont fini par me les sortir. Si vous les voyez comme ça vous pensez que ce sont des arabesques, mais non ce ne sont pas des arabesques ; ici c'est le masque male, qui dit que sans mouvement il n'y a pas de vie. Le bakaramissi a trois cercles sur le dos ; c'est l'alignement de 3 étoiles que les dogons observent tous les 60 ans. Le plus important c'est Bakaramissi male où on voit Faro délégué de Dieu sur la terre, sa tête, ses deux yeux, la bouche ; elle est couronné de 24 étoiles, et on voit son cou, ses deux bras, chacun marqué de 3 points et un cercle avec 12 points : les 12 parties du monde, deux traits verticaux et 2 traits horizontaux qui sont notre univers. Faro est considéré comme l'enceinte de l'univers et elle va mettre au monde cette personne universelle, unidimensionnelle : 2 jambes, 2 bras et la tête. Je vous ferai remarquer que l'enfant est venu par la tête et le nombril. On ne dit pas de quel sexe il est, mais le nombril c'est le centre de vie, c'est par le nombril que la mère nourrit son enfant.

Pour conclure je dirais que ce fleuve nourricier, ce fleuve mère de Djoliba, le fleuve de la pureté et non des griots, parce que le fleuve a existé avant les griots, autrefois, en saison sèche, tout le monde allait se purifier dans le fameux Djoliba. C'est aussi le Baba, le fleuve des fleuves, grand fleuve, le fleuve mère. C'est aussi le Baadjè, le fleuve blanc, et son pendant le Baanifin qui va se jeter dans le grand Djoliba à Mopti. Il faut aimer ce fleuve, le protéger, le sauver vaille que vaille de toutes les menaces qui l'assaillent ; nous sommes tous responsables de cette protection de notre fleuve mère, si non demain, nos enfants, je ne dirai pas qu'ils iront cracher sur nos tombes, non, ils diront « ils ont tué le fleuve mère. » Merci.

*M Mamadou NDiaye, modérateur du forum*

Nous avons eu l'occasion de nous rendre compte de toute la limite de notre connaissance de notre propre culture et nous savons que vous auriez pu continuer à nous enseigner pas mal de choses toute la journée ; merci encore une fois d'avoir contribué à introduire ce thème par son aspect spirituel que nous allons continuer à aborder avec Dr Mamadou Fanta Simaga qui, lui aussi, va nous parler de quelque chose qui n'est pas sa formation initiale, parce qu'il est docteur d'Etat en pharmacie de l'Université de Grenoble, il a une très riche expérience, qui est passé par des fonctions de Directeur de pharmacie, de Chef de Cabinet du Ministre d'Etat chargé de l'Economie et du Plan, , d'Inspecteur de Santé, de Député Maire de la ville de Ségou, qui nous accueille aujourd'hui pour ce forum. Il est auteur de différents livres, dont les plus célèbres sont 'Ségou, sikoro balanzan', 'les chants de Kandio', et nous vous invitons à découvrir toute la profondeur de la culture de Ségou, la culture du Mandé, la culture du Mali. Dr Mamadou Fanta Simaga, vous avez la parole pour quinze minutes d'intervention, toujours encore une fois sur Faro.

*Exposé de Dr Mamadou Fanta Simaga, ancien Député Maire de Ségou*

Monsieur le Ministre, Monsieur le Gouverneur, honorables Députés, chers Maires, cher parrain, et ceux qui nous font aujourd'hui l'honneur d'être là, le couple Daffé, leur entreprise, chers invités, Mesdames et Messieurs, comme l'a dit toute de suite NDiaye, pharmacien de mon Etat, je ne serais jamais un historien, encore moins un ethnologue ou sociologue, et après mon éminent et brillant aîné et maître M Youssouf Tata Cissé, il m'est difficile de parler. Comme je juge l'habitude de le dire 'je flirte avec l'histoire. Je lui fais des fois des enfants illégitimes mais je ne pourrais jamais l'épouser.' Comme l'a dit Victor Hugo : 'je commence ces notes, feuilles volantes de l'histoire avec quel port sera le temps, je mène les petits faits aux grands faits, les petites choses aux grandes choses pour essayer de découvrir quelque chose.' Aujourd'hui, après cher maître, je suis obligé de survoler ce que j'avais fais.

Quand j'ai reçu l'invitation, j'ai téléphoné au couple Daffé, pour dire que le Festival, avec son sujet très technique, et ayant fait ma thèse de Doctorat sur le problème de l'eau potable et du Niger au Mali, j'ai dit que c'est très technique, et qu'il faudrait envisager quelque chose, et il a eu la même réaction, sans quoi je lui ai montré ce matin ce que j'ai fait sur Faro, le génie d'eau dans la cosmogonie bambara. Pour le bamanan la vie, prise dans toutes ses formes et dans sa globalité (vie de l'individu ou de la communauté), est guidée par une force vitale dont découle sa conception du monde ; les éléments fondamentaux que sont l'eau, la terre, le feu, et l'air sont habités par cette force. L'art noble même de divination du bamanan, la géomancie (Ntiè) comporte 16 tétragrammes répartis équitablement entre l'eau, l'air, le feu et le vent ; chacun de ses éléments regroupant quatre autres tétragrammes. Parler du Faro après mon aîné, je ne saurais le faire, mais sachez seulement que dans la cosmogonie bambara la vie humaine a été définie, la terre a été définie, tout a été créé par deux génies, parce que pour les Bambaras Dieu unique existe (Mangala, Ngala). Mais il envoie toujours d'autres esprits pour créer le monde. C'est ainsi que la cosmogonie bambara est basée sur deux grandes entités : le Balanzan (acacia albida), et le Faro qui est le génie de l'eau. Le Balanzan a été la première chose envoyée par Dieu sur terre et il a gouverné le monde, il a même été un grand dictateur parce que à la fin de sa vie il voulait uniquement du sang virginal, du sang menstruel et le sang des hommes. Donc les hommes n'arrivaient plus à tenir, ils étaient toujours malades etc. C'est ainsi que l'Éternel envoyait le Faro pour mettre fin au pouvoir de l'acacia, le balanzan, et d'ordonner le monde. C'est ainsi que, comme il est le génie de l'eau, en retour, chaque fois que Faro envoyait l'eau, l'hivernage, celui qui l'a détourné, le Balanzan, perd ses feuilles, il devient comme un arbre mort, parce qu'il ne veut pas profiter de l'eau de son successeur. Faro est venu. À côté de Faro est le maître de l'air, du souffle, Teliko. Donc voici les trois divinités : l'acacia, Faro et Teliko. Comme l'a dit maître, le Faro quand il a pris le pouvoir, a créé le sanfara wolowila et dougoufara wolowila (les 7 cieux et les 7 terres) et les quatre points cardinaux qui sont : Koron (nord), Klébin (sud), Kégnaka (est), Baaba (ouest). Ensuite il a reparti les animaux sauvages et domestiques : à l'est les animaux sauvages et domestiques et à leur tête respectivement le lion et le cheval. À l'ouest il a mis les oiseaux, au nord les poissons, au sud il a mis les végétaux, et chaque groupe de ces espèces s'est vu doté d'un chef. Ensuite il a reparti les hommes en leur inscrivant leur destin. Et pour qu'ils vivent il a donné les 8 semences à travers le premier fils du monde, le forgeron ; le mil etc, pour qu'ils cultivent et qu'ils puissent vivre. Sans compter qu'il a donné le verbe et ensuite il a défini ce que beaucoup d'entre vous disent ici mais ne savent pas : l'homme a pour symbole 3 et la femme a pour symbole 4 ; c'est la Faro qui l'a défini, car à la naissance d'un bébé il n'y a pas de différence entre le mâle et la femelle. Tout est identique, sauf le sexe. Donc c'est une définition phallique, sexuelle, sexiste, qui a donné ça. Car le garçon a un pénis et deux testicules, ce qui fait trois, et la petite fille a deux grandes lèvres et deux petites lèvres, ce qui fait quatre, d'où la définition. M Cissé a parlé des Faro nti ; à Ségou ici on connaît comme Faro nti le Fata, derrière la COMATEX ; chaque année on lui offrait de nombreux sacrifices et aux temps du royaume bambara de Ségou, dans les temps durs de guère interminables, ou bien de grandes souffrances, on offrait l'albinos et c'est dans un sacrifice très très douloureux, parce que à l'aide d'une corde on séparait l'albinos en deux. Vous imaginez la douleur que ça faisait ? Et ensuite on faisait les sacrifices avec. À l'ouest de Ségou, à une vingtaine de kilomètres, il y a Sama Faro, même encore les piroguiers quand ils arrivent là-bas le lundi, ils jettent beaucoup de sacrifices dans l'eau. Et chaque année il y avait deux bœufs blancs qu'on amenait au petit soir et le matin on les attachait et on les jetait tout vivants dans le fleuve pour Bafaro. Comme M Cissé l'a dit, il y a beaucoup de sites de Faro et chaque fois il faut des sacrifices. Au niveau de Ségou, dans le Fata, Faro avait fait beaucoup d'interdits, par exemple, il ne faut pas amener un canari qui vient de quitter le feu pour aller le laver dans le fleuve. Tout comme Faro interdisait aux femmes de se parer de bijoux en or, et traverser le fleuve. Ce qui est malheureux mais qui est constaté maintenant, beaucoup d'accidents, beaucoup de noyades ont eu lieu quand les femmes avec leurs bijoux essaient de traverser le fleuve pour aller à des mariages. L'année dernière il y a eu 19 morts. Le Faro n'admet pas. C'est pourquoi le Faro est tellement important dans la vie des

Bamanans. Biton Coulibaly, le fondateur du premier royaume bambara de Ségou, a eu sa force, sa puissance grâce au Faro. Quant les jeunes filles Faro venaient voler les aubergines de sa maman, il les a prises et elles les ont prié de ne pas les tuer, parce qu'à ce moment elles étaient sous forme humaine ; « on va t'emmener chez notre mère. » Il dit « mais vous, vous êtes de l'eau, moi je suis de l'air, vous voulez me tuer là-bas? » Elles ont dit : « non » et il les a suivies. Il a trouvé leur mère qui lui offrait tout l'or du monde, mais les filles lui avaient dit « ne cherche que, comme cadeau, qu'elle vous met dans les deux oreilles le lait maternel. Et ça suffit. » Quand il a dit ça à la mère, la Faro a souri et a dit « ça vient d'un renseignement et je sais d'où ça vient. » Elle lui a mis le lait maternel dans les oreilles et lui a donné du fonio. Elle lui a dit « va labourer un grand champ, semer le fonio, mais ne récolte pas. Tous les oiseaux qui vont picoter ce fonio, partout ils iront et déposeront leur crottes, ton royaume ira là. ». Et aucun complot ne pourrait se faire dans ce royaume sans qu'il ne soit au courant. Biton causait souvent avec Faro, qui lui disait ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire. Et ensuite dans l'histoire encore de Ségou, quand les Coulibaly ont été remplacés par les Diarra, et quand Monzon, le fils de Ngolo, a eu son fils Da Monzon, il a envoyé des messagers à Tombouctou pour voir El-Kebir Kounta, son marabout, pour lui dire d'envoyer le prénom à donner au prince nouvellement né. El-Kebir Kounta a dit « il faut lui donner le prénom du Faro de Sama « Dakassassi. » Les tonjons ont dit « hein, Dakassassi, nous ne pouvons pas dire ça, c'est trop lourd. » Comme le roi de Ségou était très fin, il a dit, « bon, faites 'Da' et ajoutez mon prénom Monzon. » Voici une des grandes importances du Faro chez les Bambaras de Ségou.

Et vous savez que même Caanaba dont on va parler, est un avatar de Faro, car Faro a l'art et le pouvoir d'engrosser les femmes sans rapport. C'est pourquoi on interdisait aux femmes en grossesse à Ségou d'aller se baigner dans le fleuve au moment crépusculaire, parce que souvent les enfants peuvent naître malformés. C'est ainsi que Caanaba, un jumeau serpent et son frère qui était un homme, sont nés.

En concluant je prend une belle phrase de notre père Amadou Hampaté Bâ qui disait : « vouloir étudier l'Afrique en rejetant les mythes, contes et légendes qui véhiculent tout un antique savoir, reviendrait à étudier l'homme à partir d'un squelette dépourvu de chair, de nerfs et de sang. » Mais aujourd'hui le thème de ce forum est : comment sauver le Fleuve. C'est très technique, et là je vais faire le lien entre le traditionnel, le mystique et ce thème très technique, à savoir le contrat que Faro a signé avec les hommes. Dans ce contrat qu'est ce qu'il a dit : « je donnerai la pluie nécessaire aux cultures, les sources je donnerai, les mares je donnerai, les torrents je donnerai et je donnerai un grand fleuve, le Niger, mais sachez que toute eau est sainte et doit être respectée ». Ce n'est pas le sujet d'aujourd'hui ? Respectons le fleuve. Je vous remercie.

## **EXPOSES SUR LES ENJEUX DU FLEUVE**

*M Mamadou NDiaye, modérateur du forum*

Merci Dr Simaga. Nous allons directement enchaîner avec le prochain lot de communications. Je voudrais ainsi demander à M Daouda Cissé, M Abdramane Kindo, et M Cheikh Cissé de venir au présidium. Pour la première intervention, sur les enjeux du fleuve Niger, je voudrais introduire M Daouda Cissé, qui est ingénieur géologue, responsable de la Cellule d'Appui au Secteur Hydraulique à la Near East Foundation du Cercle de Douentza.

*Exposé de M Daouda Cissé, sur « les enjeux du fleuve Niger »*

Bonjour Messieurs les Ministres, bonjour Monsieur le Gouverneur, chers invités, je vous avoue que ce n'est pas très facile et aisé de parler juste après d'éminents chercheurs comme M Cissé et M Simaga.

Permettez moi, avant de parler des enjeux du fleuve Niger et de son bassin, de vous lire un passage que j'ai recueilli sur un dépliant du WWF, relatif à l'importance du fleuve Niger. Tantôt il y avait M Cissé qui disait en bambara : fleuve Niger, fleuve des fleuves, « Baba », et en effet le dépliant dit ceci : « le Niger traverse quatre pays, mais son bassin draine 9 Etats, représentant un kaléidoscope de cultures et de paysages. Son nom original, Ejeru Ijero, qui veut dire fleuve des fleuves, a été donné par les Touaregs qui voulurent souligner le caractère exceptionnel qu'avait pour eux ce cours d'eau. »

Ce fleuve dont on parle tant prend sa source en Guinée, et traverse quatre pays : le Mali, le Niger et le Nigeria. Mais son bassin, c'est-à-dire l'ensemble des territoires occupés par ses affluents et sous affluents dépasse la limite des 4 pays. Lors de son voyage de 4200 km depuis la base du Fouta Djallon en Guinée, jusqu'au delta côtier mouvant au Nigeria, le fleuve Niger forme un delta intérieur très vivant, avant de longer la bordure sud du Sahara en décrivant la fameuse « boucle du Niger » dans la région de Tombouctou au Mali. Il traverse l'ouest du Niger et constitue une partie de la frontière internationale entre le Niger et le Bénin. Ensuite le fleuve entre au Nigeria et coule essentiellement vers le sud avant de se jeter dans l'Océan Atlantique.

L'importance du fleuve dans la vie de tous les jours des populations riveraines n'est plus à démontrer. Les humains ont toujours vécu au rythme du fleuve. Ainsi face aux multiples usages concurrentiels, et la dégradation croissante du cours d'eau, une gestion intégrée s'impose.

## **I. Présentation du fleuve et son bassin**

### **1.1. Caractéristiques physiques**

L'hydrologie du fleuve et de ses affluents se caractérise au cours de ces trois dernières décennies par sa grande variabilité en raison de la sécheresse. Il est admis qu'une réduction de la pluviométrie de l'ordre de 20 à 25% se traduit par une réduction du débit du fleuve de 45 à 60%.<sup>1</sup>

### **1.2. Caractéristiques environnementales**

Le fleuve Niger constitue un couloir de production qui durant des milliers d'années, a fourni à la population des moyens de subsistance diversifiés et dynamiques, lui permettant de survivre même lors des pires sécheresses.

Les herbages à bourgou des plaines d'inondation alimentent le bétail, la faune et les piscicultures. Après la récolte, les rizières sont utilisées pour la pâture du bétail, lequel fertilise les champs.

Dans les plaines d'inondation et les zones humides deltaïques, une flore spécialisée s'est développée en s'adaptant aux fluctuations extrêmes du niveau des eaux. Ces communautés biologiques comportent également une grande variété d'animaux fascinants, de plus, la mosaïque de zones humides formant le delta intérieur du Niger au Mali abrite des centaines de milliers d'oiseaux migrateurs. Des crocodiles sont toujours présents dans le fleuve. Les zones humides fournies par une

<sup>1</sup> Programme pluriannuel de développement de l'Autorité du Bassin du Niger. 2002

biomasse végétale considérable constituent par ailleurs un réservoir unique de biodiversité et une barrière contre l'avancée du désert. Le delta côtier au Nigeria comporte la plus grande forêt de Mangrove d'Afrique Occidentale.

Les zones humides du bassin du fleuve Niger reconnues comme sites Ramsar sont nombreuses (913 sites reconnues par une convention signée par 112 pays) ; elles constituent un patrimoine mondial. A l'image du delta intérieur du Niger au Mali, elles représentent à tous points de vue, en particulier écologique, la justification des enjeux du fleuve Niger.

**Le Delta Intérieur du Niger<sup>2</sup>** est la troisième zone humide au monde de par sa superficie (4.119.500 ha), la plus vaste zone humide continentale d'Afrique de l'Ouest, et la seconde pour l'Afrique après le delta de l'Okavango au Botswana. C'est une vaste plaine inondable, située au milieu d'un paysage sahélien, riche en ressources naturelles et présentant des écosystèmes variés (lacs, plaines, forêts inondables, bourgoutières). *C'est un espace privilégié pour la biodiversité* abritant plus de 350 espèces d'oiseaux. Selon certaines études, on dénombre 138 espèces et sous-espèces de poissons. Au moins 24 espèces sont endémiques (leur distribution mondiale se limite au delta).

Le delta est aussi un lieu de rassemblement pour les espèces éthiopiennes qui s'y reproduisent entre deux migrations. Plusieurs sites aquatiques du Delta Intérieur du Niger sont importants pour la survie des reptiles tels que le python de Sebae, le varan du Nil, les cobras, des vipères et aussi des amphibiens. En ce qui concerne les mammifères, l'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*) et le lamantin (*Trichechus senegalensis*), espèces inscrites sur la Liste Rouge des espèces menacées de l'IUCN, subsistent encore, bien que menacées d'extinction dans le delta.

**Un écosystème menacé...** Le delta intérieur du Niger présente des écosystèmes uniques d'intérêt mondial et un vaste potentiel agro-sylvo-pastoral et halieutique mis en valeur par les différents groupes socioprofessionnels. Mais il est aussi soumis depuis quelques décennies à divers processus de dégradation des ressources, et de réduction des terres inondables, liés à des facteurs naturels et humains. Les menaces principales portent sur les aléas climatiques réduisant le volume et la durée des crues, la sédimentation qui empêche l'inondation des lacs de la rive gauche ou la gestion du barrage de Sélingué qui alimente l'Office du Niger. La construction de nouveaux barrages, encore au stade de projets, risque d'avoir des impacts négatifs importants sur les fonctions socio-économiques de l'écosystème. La désignation du Delta Intérieur du Niger comme site Ramsar devrait permettre une utilisation plus rationnelle de ses ressources et une meilleure conservation de cet espace unique et vital.

### 1.3. Caractéristiques démographiques et économiques des pays

La population du bassin est nombreuse et pauvre: 106,5 millions d'habitants (estimation 2000) composés de 64% de ruraux et 36% d'urbains. Le taux moyen annuel de croissance est de 3,16%. Cette population inégalement répartie entre les pays membres de l'ABN<sup>3</sup> (83% au Nigeria et 17% pour le reste) a connu une dynamique de forte croissance de 1960 à 2000 période pendant laquelle elle a triplé. Les perspectives projettent une augmentation de 67% en 2020 soit 345 millions d'habitants. Ceci engendrerait une grande urbanisation mais qui ne remettrait pas en cause la composante fortement rurale de la population.

Malgré la pauvreté le bassin du fleuve Niger recèle d'importantes potentialités peu exploitées : environ 2.500.000 ha de terres irrigables dont 20% sont exploités, Quelques barrages réalisés

<sup>2</sup> Rapport journée mondiale des Zones Humides. Mali. 2004

<sup>3</sup> ABN : Autorité du Bassin du Niger

fournissant une production d'environ 7.000 Gwh soit seulement 30% du potentiel productible total évalué à plus de 26.000 Gwh, existence de 6.000 Km de voies navigables (de façon non permanente), un cheptel comptant 44.900 UBT (données de 1995).<sup>4</sup>

## II. Enjeux liés au fleuve Niger

Le fleuve et son bassin évoluent actuellement dans un contexte marqué par :

- Une dégradation des conditions de vie de sa population, une population croissant au rythme moyen de 3,6% l'an
- Une dégradation des écosystèmes aquatiques du bassin en raison notamment de l'amenuisement des ressources en eau dû à la sécheresse (sévérité des étiages et baisse des nappes) et les pressions humaines
- La réduction de la biodiversité
- La prolifération des végétaux flottants
- L'ensablement des lits et des cuvettes.
- Une faible connaissance des ressources et la non diffusion des connaissances acquises.
- Une faible efficacité des institutions en charge du développement et de la gestion des ressources du bassin.

Face à ces constats, le défi principal est d'assurer aux populations du bassin un développement durable compatible avec l'évolution de l'environnement. Ce qui nécessite la maîtrise des enjeux écologiques, économiques, institutionnels, et techniques. Compte tenu du caractère déterminant des enjeux écologiques, nous nous focaliserons sur cet aspect en faisant ressortir les liens avec les autres aspects.

### II. 1. Enjeux écologiques

L'évolution dégradante de l'écologie du bassin du fleuve Niger représente une grande menace pour les générations présentes et futures, menace qui peut se manifester dans l'aggravation de la précarité du climat, de la désertification, l'insécurité alimentaire. Les enjeux d'ordre écologique du fleuve Niger se résument à la protection et la restauration des écosystèmes menacés, la préservation de la biodiversité, la gestion rationnelle des ressources eau.

Il est de nos jours admis qu'il s'agira de mettre en place des stratégies et mesures appropriées de lutte contre l'érosion hydrique et éolienne, l'ensablement des cours d'eau, les plantes envahissantes, la pollution.

N'est-il pas judicieux pour relever ces défis d'intégrer dans les projets et programmes environnementaux :

- la dimension démographique et spatiale. L'objectif est de minimiser les pressions humaines sur les ressources naturelles du bassin à travers des politiques et stratégies adéquates de population et de planification globale.
- la dimension de la pauvreté. Les pays du bassin sont profondément affectés par la pauvreté ; le rapport sur le développement humain du PNUD<sup>5</sup> (2002) indique que plus de 46% de la

<sup>4</sup> Données tirées de l'exposé « le Niger, un grand fleuve menacé dans son existence physique » de Oumar Ould Aly – ABN- lors du 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'Eau (Kyoto du 16 au 23 mars 2003)

<sup>5</sup> PNUD : Programme des Nations Unies Pour le Développement

population vivent en deçà du seuil de pauvreté sur la période 1983-2000 ; ce qui au terme de l'analyse des données montre qu'environ 58% et 78% de la population de ces pays ont vécu respectivement avec environ 1 dollar et 2 dollars par jour. En considérant que la croissance de la population et le développement de l'économie urbaine entraînera une augmentation des besoins alimentaires, énergétiques, il apparaît inévitable que l'enjeu pour ces pays sera une production suffisante de biens et services. Pour ce faire, n'y a-t-il pas lieu de mettre en place des mesures alternatives ou d'atténuation de l'exploitation abusive des ressources naturelles.

- la dimension participative : certaines interventions sur le fleuve et son bassin ont donné lieu à un constat d'échec en termes d'approches opérationnelles. Ce qui nécessite le développement d'une démarche impliquant les acteurs au niveau local, régional, national et sous régional dans la conception, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques et programmes. A cet effet une attention particulière ne doit-elle pas être accordée au renforcement des capacités des acteurs organisés de la société civile d'une part et à l'existence des collectivités territoriales qui sont des nouveaux décideurs locaux en matière de développement. La protection et le développement des ressources du fleuve doit s'inscrire dans une logique qui responsabilise le citoyen dans la planification, la mobilisation des ressources et la maîtrise d'ouvrage des projets de développement en général et environnementaux en particulier.
- la dimension recherche action ; il est important d'améliorer et approfondir l'état des connaissances et savoirs sur le fleuve et son bassin. Selon une mission de l'ABN les données sur le potentiel hydroélectrique et agricole ne sont pas concordantes en fonction des sources d'information, d'autre part les recherches effectuées par les différents intervenants ne sont pas capitalisées et diffusées auprès des utilisateurs. Il importe donc de développer une recherche scientifique et technologique sur les ressources du bassin d'une part et sur les savoirs et savoirs faire locaux d'autre part en vue de leur meilleure exploitation par les utilisateurs.
- La dimension communication ; l'absence de plans de communication et d'information des acteurs concernés par le développement du fleuve et ses ressources constitue un handicap important dans l'optimisation de l'efficacité des programmes. Les populations sont analphabètes en majorité et ne perçoivent guère les enjeux liés au fleuve au plan local, national ou régional. Une enquête effectuée par le réseau GDRN<sup>6</sup> en 5<sup>ème</sup> région du Mali sur la gestion des ressources en eau du delta en 2005 révèle que plus de 80% des acteurs à la base méconnaissent les réglementations existantes sur la gestion de l'eau, les cadres consultatifs mis en place, la notion de gestion intégrée, et les mesures de protection et de gestion actives ; ceci faute d'informations.

## II.2. Enjeux économiques

L'eau a une importance capitale dans l'économie des pays membre de l'ABN mais son potentiel est mal exploité, elle détermine l'existence de nombreuses activités qui apportent une valeur ajoutée dans l'économie des pays concernés. Ces activités sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'énergie, la navigation, l'approvisionnement en eau.

Les secteurs hydroélectricité et des aménagements hydro agricoles ne sont pas mis en valeur de façon optimale. Certes il existe des données non concordantes sur les potentialités de ces deux secteurs il n'en demeure pas moins réel que la réalisation des aménagements peut impulser comme changement dans les PIB. Selon les données de l'ABN seulement 20% du potentiel actuel des ouvrages existants

---

<sup>6</sup> GDRN5 : Réseau de Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles en 5<sup>ème</sup> Région

ou (envisagés) soit 654 000 ha, est exploité. Au Mali le potentiel est estimé à 2 millions d'ha pour 270 000 ha exploités actuellement.

Par rapport à l'hydroélectricité, la production peut atteindre 26 000 GWH contre 7000 GWH en exploitation soit moins de 30%.

- Il s'agira au regard de ces constats de maîtriser et mobiliser les ressources en eau du bassin pour favoriser l'accroissement des productions. L'aménagement des ouvrages de mobilisation des eaux doit cependant tenir compte des impacts écologiques. Les attentes liées à des investissements dans ces deux secteurs en terme de valeur ajoutées se chiffrent plus « de 3 000 milliards de FCFA ; ils renferment un potentiel de croissance économique de l'ordre de 5% du PIB global des pays contre une performance actuelle de moins 1% »<sup>7</sup>.

La mobilisation du financement constitue aussi un enjeu économique important pour la réalisation des projets d'investissement économiques viables sur le fleuve ; de nombreux dossiers sont au stade de la recherche ou de clôture de financement tels que « les barrages de Tossai, et de Kaindadjji, les centrales de Markala, Kenié et Sotuba II, le barrage de Fomi »<sup>8</sup> pendant que les facteurs de dégradation des écosystèmes du fleuve perdurent ainsi que les pertes importantes d'eau non maîtrisées.

### **II. 3. Enjeux socio culturels et institutionnels**

L'amorce de reformes institutionnelles, une vision synergique d'intégration régionale des efforts de sauvegarde et de développement des potentialités du bassin marquent l'évolution des politiques des pays autour du fleuve Niger ; la dynamique se traduit par la démocratisation des systèmes de gouvernance, la mise en place de la décentralisation administrative, l'adoption de reformes législatives mettant l'accent sur les lois d'orientation,

Les défis qui se posent au plan socio culturels et institutionnels sont multiples et s'apprécient à la mesure des constats qui sont les niveaux inégaux de mise en œuvre de la décentralisation, les ambiguïtés inadéquations des cadres juridiques, le manque de coordination des interventions, la faible implication des utilisateurs, les conflits d'intérêts....

- A cet effet, ne serait-il pas mieux de favoriser :

1. au niveau local l'émergence d'une réelle participation des populations à la prise des décisions des ressources du fleuve, l'implication des institutions locales de gestion des ressources naturelles en eau,

2. au niveau national et régional la coordination et l'harmonisation des actions des Etats membres de l'ABN, la conciliation des intérêts des Etats et utilisateurs des ressources par la promotion de la gestion intégrée et concertée, la redynamisation de l'ABN créée à partir des années 1980 « pour entre autres harmoniser et coordonner les politiques nationales de mise en valeur des ressources en eau du bassin du Niger ».

3. au niveau international la promotion d'un partenariat dynamique avec les autres institutions et Etats engagés dans la mise en œuvres des conventions Internationales sur la biodiversité, la lutte contre la désertification, la protection de la faune etc..

<sup>7</sup> Programme pluriannuel de développement de l'Autorité du Bassin du Niger. 2002

<sup>8</sup> Programme pluriannuel de développement de l'Autorité du Bassin du Niger. 2002

### III. Conclusion:

#### Si rien n'est fait, le fleuve est menacé dans son existence

La détérioration du système fluvial due à la variabilité climatique observée depuis environ 3 décennies et la mauvaise gestion due à la pression humaine sont des réalités qui affectent et entravent de plus en plus les processus de développement et de lutte contre la pauvreté dans les pays du bassin du Niger. Les énormes potentiels de développement liés aux secteurs de productions économiques et énergétiques s'amenuisent inéluctablement au rythme de la vulnérabilité grandissante des écosystèmes du fleuve. Les efforts aux plans interne et régional, de gestion subissent la dure réalité de la pauvreté des populations dont la survie dépend de l'exploitation quotidienne des ressources. Les signes annonciateurs du péril qui s'affiche comme épée de Damoclès se perçoivent dans l'ensablement et l'assèchement des cours d'eau, la rupture de l'écoulement sur certains biefs, les inondations, la pollution.

« La vitesse des crues, variable selon le volume d'eau (pluviométrie en amont) mais aussi selon le niveau de la pente qui en détermine la force d'écoulement.

Avec une crue précoce, la hauteur maximale (6.60 m) est atteinte en octobre à Mopti. Cinq semaines suffisent à l'eau pour couvrir tout le Delta si la décrue ne se déclenche pas immédiatement. Avec une crue tardive, la maximale est atteinte à Mopti en mi- novembre et sept semaines sont nécessaires pour que la vague de crue atteigne Diré en mi- janvier. Tous les barrages seuils et autres font subir à la lame de crue un retard (en fonction de sa force) et à la décrue une précocité jouant dans tous les cas négativement sur l'inondation du Delta. Or, si on sait que la baisse de la moyenne pluviométrique interannuelle est de 30.94% de 1950 à 2003, on comprend aisément pourquoi près de 50% des superficies inondables du Delta ne le sont plus de nos jours ».<sup>9</sup>

Cet exemple de la diminution des espaces inondables du delta est caractéristique des enjeux écologiques et des défis qu'il y a lieu de rapidement relever au niveau local, national et régional. L'espoir est permis compte tenu de l'amorce d'initiatives par les acteurs et les partenaires sensibles aux problèmes de changements climatiques et soucieux de la réduire considérablement la pauvreté. On peut, à l'image du coton pour le Mali, dire du fleuve Niger, qu'il est l'or blanc des 9 pays de l'ABN. Je vous remercie.

*M Mamadou NDiaye, modérateur du forum*

Après l'exposé de M Daouda Cissé sur différents enjeux du fleuve, nous allons nous intéresser aux aspects spécifiques du tourisme ; quels sont les enjeux du fleuve Niger pour le tourisme? Je voudrais vous introduire M Abdramane Kindo, qui est de profession administrateur de tourisme, classe exceptionnelle, il est actuellement conseiller technique au Ministère de l'Artisanat et du Tourisme. Il a un Master en économie et politique du tourisme de l'Ecole Supérieure de Rome. M Abdramane Kindo, vous avez quinze minutes pour nous parler des enjeux touristiques du fleuve Niger.

---

<sup>9</sup> Etude sur la gestion des ressources en eau du delta intérieur. Salamana Cissé et Yamadou Diallo. Juin 2005

*Exposé de M Abdramane Kindo, sur « les enjeux touristiques du fleuve Niger »*

Monsieur le Ministre, chers aînés, les éminents chercheurs qui nous ont précédés, Mesdames, Messieurs, je dois avouer que dans ce cadre là, parmi tous les enjeux du fleuve Niger, je vais vous exposer brièvement les enjeux touristiques. J'avoue que mes prédécesseurs, notamment les deux éminents chercheurs ont fait quelque chose aujourd'hui ; c'est tout simplement ce qu'on fait quand on visite par exemple le Pays Dogon ; les touristes vont dans les villages et là on leur raconte ces choses là. Et donc ça veut dire que c'est quelque chose qui existe partout sur le territoire du Mali. Le fleuve Niger est réellement un produit touristique et pour mieux démontrer cela mon intervention portera sur trois petits points : « fleuve Niger, source de vie, patrimoine historique, culturel et potentiel économique », « enjeux touristiques », et « propositions d'aménagement, de conservation du fleuve Niger ».

## I. Le fleuve Niger : patrimoine historique, culturel et économique du Mali

### I. 2. Le fleuve Niger : acteur et témoin de l'histoire et de la culture

Source de vie et important moyen de communication, le fleuve Niger a contribué à façonner l'histoire et la culture de notre pays.

En effet, c'est dans son vaste bassin qui couvre environ 47% de notre territoire, que se sont constitués et développés dans une grande partie de l'Afrique de l'ouest et même du centre, toutes les formations socio – politiques en même temps que tous les événements de cette partie l'Afrique.

Les récentes fouilles archéologiques ont montré la très grande ancienneté du peuplement humain sur les rives de ce fleuve. Tout le long de son cours, on a découvert des sites préhistoriques de premiers plans témoignant l'ancienneté de l'industrie de la pierre et des métaux : ateliers préhistoriques de Magnambougou à Bamako, et d'autres sites archéologiques dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao.

Le fleuve Niger a contribué à la naissance de grands empires et royaumes bien organisés, comparables aux empires et royaumes contemporains d'Europe et d'Asie :

- les grands empires du moyen âge : Ghana, Mali et Songhaï ;
- Aux XVIIème et XIXème, les royaumes Bamanans de Ségou et du Kaarta, l'Empire Peul du Macina, l'Etat Toucouleur d'El Hadji Omar ;
- Au XIXème et au début du XXème siècles, les conquêtes coloniales.

Cette grandeur historique a contribué à l'éclosion d'une riche culture, dont les témoignages jalonnent les rives du fleuve Niger et de son affluent le Bani. Cet inestimable patrimoine culturel comporte entre autres, les témoignages suivants :

- des cités historiques célèbres du mandé comme Kèla (village de griots, les maîtres de la parole), Kangaba, Kirina, Bamako, Koulikoro (terminus du Chemin de fer Dakar – Niger) ;
- Ségou, capitale du Royaume Bamanans, Ké Macina, porte d'entrée du delta intérieur ;

- Djenné, la ville monument, perfection de l'architecture du banco, Mopti, dite la Venise du Mali, aux confluents du Bani et du Niger ;
- Tombouctou cité universitaire, aux portes du désert, passage obligé du commerce transsaharien reliant les villes des rives du fleuve Niger à celles du Sahara et de la méditerranée et Gao, capitale de l'Empire Songhaï, aux portes du Sahara, grande cité politique, culturelle et commerciale ;
- Des monuments célèbres d'une architecture authentique tels la mosquée de Djenné, celles de Tombouctou, le tombeau des Askia, dynastie régnante de l'Empire Songhaï, tous classés patrimoines culturels mondiaux par l'UNESCO.
- Un artisanat d'une extrême finesse très varié allant de l'utilitaire au décoratif, dont la matière première provient du fleuve.

Ce vaste patrimoine historique, culturel et artistique que constitue la vallée du fleuve Niger, constitue également pour notre pays un potentiel économique encore inégalé.

## **I. 2. Le fleuve Niger : un patrimoine économique de premier du Mali**

Cet immense réservoir joue pour notre pays, à la fois les rôles de :

- régulateur thermique et hydrique : ce qui est vitale sur les doubles plans démographique et économique ;
- de réservoir d'eau pour les hommes et la faune et la flore ;
- de réservoir agricole : qui pourrait assurer au Mali son autosuffisance alimentaire et faire de notre pays, le grenier de l'Afrique de l'ouest ;
- de voie de communication : qui favorise les échanges entre les populations sur de très grandes distances et contribue à la cohésion nationale.
- produit touristique de premier plan du fait de ses richesses culturelles et ses ressources naturelles.

Ce réservoir d'eau constitue la principale source de vie d'une importante frange de la population Malienne. Environ le tiers des maliens y tirent leurs besoins les plus élémentaires comme l'eau pour la consommation humaine et animale, les produits d'alimentation de base. Ce vaste réservoir d'eau permet en effet la riziculture, la pêche et d'autres activités permettant aux hommes de tirer des revenus. Ce réservoir d'eau conditionne l'élevage, avec l'immense cheptel qui en fait le plus grand parc à bétail de notre pays.

Dans certaines parties du bassin, singulièrement l'immense delta central, la vie des populations est totalement liée aux vicissitudes du fleuve : vie culturelle, mouvement des populations, activités socio – économiques.

Plus au Nord de notre pays, son rôle régulateur de la vie des hommes ce fleuve nourricier est prépondérant. En effet dans la boucle du Niger par exemple, notamment en milieu sonrhaï, les activités sont intimement liées à ce fleuve. Sa crue et sa décrue conditionnent les mouvements des

populations et les activités socio – économiques sur les deux rives : Gourma pour la rive droite et haoussa pour la rive gauche. On peut réellement dire que cette partie du Mali est un don du Niger.

## **II. Enjeux touristiques du fleuve Niger**

Le fleuve Niger dispose de ressources touristiques parmi les plus attractives de notre pays dont la plupart reste encore pas ou sous exploitées. C'est le cas, nous le verront, des ressources du fleuve au niveau de Ségou et de sa région.

Le patrimoine touristique de ce cours d'eau s'étend sur toute la longueur de son parcours, des confins du Mandé, frontière de la Guinée aux chutes de Labbézenga, frontière de la République du Niger.

### **II. 1. Le fleuve Niger : vaste réserve touristique aux ressources variées**

Ces produits touristiques comprennent :

- a) des produits historiques : tels que déjà cités au chapitre précédent, ce sont les villes historiques des l'Empires du Ghana, du Mandé (Manding ou Mali), du Songhaï, ainsi que des royaumes des 17<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècles, etc. ;
- b) des produits culturels et architecturaux parmi lesquels :
  - les cérémonies rituelles de réfection de la toiture de la case sacrée de Kangaba qui se déroulent tous les sept ans ;
  - les traversées des bœufs à Diafarabé et à Djaloubé, classées récemment patrimoines immatériels de l'humanité ;
  - les pêches traditionnelles ;
  - les masques et marionnettes de Markala ;
  - le dédéou béri, fête du cousinage et des grands parents qui a lieu le 10<sup>ème</sup> jour lunaire après la tabaski à Gao et dans le pays Songhaï ;
  - les crépissages des mosquées parmi lesquels celui de la mosquée de Djenné ;
  - la célébration du Maouloud, dont celle de Tombouctou ;
  - l'architecture des villes célèbres de Djenné, Mopti, Tombouctou et la plupart des localités de la vallée du fleuve Niger.
- c) des produits d'écotourisme parmi lesquels :
  - les paysages diversifiés allant des plateaux aux vallées encaissées, plaines alluviales (plaine du delta intérieur) des dunes de sables avec de belles plages (dans la boucle du Niger), des rapides, des seuils et chutes d'eau ainsi que d'immenses nappes d'eau comme les lacs Débo, Horo, Fati et Faguibine ;
  - les sites du Ramsar, vaste ensemble de trois sites comprenant le lac Horo, le Débo Ouladou et le Séri. Ces nappes d'eau sont le lieu de séjour et de reproduction des oiseaux migrateurs. Des milliers de spécimen y séjournent.
- d) des produits de loisirs : nage, pêche sportive, les promenades vers les villages, campements et les sites où séjournent de nombreuses espèces aquatiques, les plages.

Ségou et sa région qui sont quasiment placées dans la vallée du fleuve Niger sont certainement régulées par ce cours d'eau. Outre l'immense apport agro-pastoral, faisant de la région le grenier à riz du Mali (Office du Niger et Office Riz), le fleuve dispose de produits touristiques dont

l'exploitation pourrait faire de Ségou et de sa région une autre grande destination touristique, tant pour les touristes internationaux que pour le tourisme national.

## **II. 2. Le produit touristique du fleuve Niger et de son affluent à Ségou et sa région**

Dans cette partie du Mali, le fleuve offre des produits diversifiés. Parmi ces produits on peut retenir :

- le produit historique, architectural et culturel : assez varié, il comprend principalement les vestiges du royaume bamanan qui a fait la réputation de Ségou et de la pénétration coloniale avec la résistance héroïque contre la domination.

Les nombreux **festivals de marionnettes** qui se tiennent périodiquement à Ségou et ses environs (Markala). Ils font la réputation de cette localité, et sont de réels atouts touristiques de la région. Un effort de recensement des lieux et dates de ces manifestations pourrait permettre leur inscription dans les circuits touristiques.

De même, les us et coutumes, ainsi que des manifestations traditionnelles pratiquées dans toute la localité devront être recensés et inscrits dans les catalogues touristiques. De même, tous les sites historiques de premier plan devront y être recensés.

L'architecture des bâtiments et maisons de la ville de Ségou, notamment les bâtiments coloniaux du quartier administratif et les maisons traditionnelles en banco sont également des attraits touristiques.

- le produit écotourisme et loisirs : Ségou et sa région disposent de nombreux atouts dans le domaine de l'écotourisme et des loisirs :
  - . Face à la ville, en amont et en aval, existent de nombreux sites d'écotourisme, avec leur nappe d'eau favorables à la promenade en pirogue, pédalos, la promenade dans la nature avec ses nombreuses espèces animales et végétales, et les grandes plages de sables.
  - . De même, de nombreux villages pittoresques : de pêcheurs, des femmes potières, historiques comme Sékoro, qui fait partie des sites retenus dans le cadre du projet tourisme et lutte contre la pauvreté.

Plus loin, du barrage de Markala aux profondeurs de l'Office du Niger, pourrait se pratiquer l'écotourisme dans les confins de Kogoni et Nampala.

De même, dans la vallée du fleuve Bani, un affluent du Niger, on pourrait organiser l'écotourisme, avec des promenades dans la nature riche en espèces (faunes et flores). C'est le cas par exemple de **Tériyabougou**.

Enfin, il faut noter que Ségou et ses environs forment un site touristique où pourrait se développer **le tourisme national** avec des visiteurs venant surtout de la capitale où se trouve une clientèle potentielle de résidents (nationaux et étrangers).

Cependant, la promotion du tourisme national suppose la mise en place de certaines conditions, notamment dans les domaines de l'hébergement, des transports et de l'animation.

### **III. Nécessité d'un aménagement du site et de conservation du patrimoine touristique fluvial**

Enfin, pour un développement touristique durable dans cette localité, tout comme d'ailleurs le reste du Mali, les potentialités touristiques devraient valorisés par une politique d'aménagement des sites recensés. En l'état, beaucoup seront difficilement exploitables, soit par leur accès difficile, soit par le manque d'infrastructures d'accueil et d'animation.

Par ailleurs, du fait de l'extrême fragilité du produit fleuve, il est souhaitable que cette politique d'aménagement touristique prenne en compte un volet conservation des sites.

#### **III. 1. Proposition d'aménagement**

L'aménagement du site, dans l'espace du produit fleuve suppose au préalable des actions que seule l'autorité publique (collectivités locales, autorité régionale et gouvernementale) est à même de mener. Il s'agit dans de :

- la restauration des sites et monuments tel que les travaux de restauration des monuments de Sékoro, exécutés sur financement de l'Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO) ;
- l'aménagement et de la mise à défend des rives du fleuve menacées par l'érosion et l'action de l'homme, tant à Ségou que sur les autres sites touristiques de premier plan de la vallée du fleuve ;
- de la construction de pistes d'accès aux sites ;
- du recensement et de l'aménagement des plages.

Pour mener à bien ces aménagements, les autorités publiques pourraient se répartir de la manière suivante, les actions :

- l'autorité nationale pour les grands travaux d'aménagement tel la restauration des sites et monuments, la construction des voies d'accès, le recensement et l'aménagement des plages, par exemple ;
- les pouvoirs décentralisés pour les travaux d'aménagement des villes tels que l'assainissement, l'embellissement, etc.

Ces interventions sont nécessaires pour inciter les promoteurs privés à investir davantage dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration, des loisirs et de l'animation.

Le programme d'aménagement touristique de Ségou et sa région devra faire de cette localité, une destination touristique de premier plan avec ses circuits propres intégrés aux autres circuits du pays. Il doit disposer d'un volet conservation du patrimoine.

### **III. 2. La conservation du patrimoine touristique**

Nous nous contenterons de proposer les actions devant être envisagées dans ce cadre. Ce sont :

- la protection des berges du fleuve ;
- le reboisement et la lutte contre l'ensablement du fleuve ;
- la lutte contre les plantes aquatiques nuisibles ;
- la sensibilisation des populations et des visiteurs à la protection de l'environnement ;
- etc.

Enfin dans le cadre du programme d'aménagement et de promotion touristique, initié par le Ministère de l'Artisanat et du Tourisme et l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), un projet est inscrit en faveur de Ségou et ses environs. Il sera financé par le programme **ST-EP (Sustainable Tourism and Eliminating Poverty)** en français : Développement Durable du Tourisme et Elimination de la Pauvreté.

Le projet concerne la ville de Ségou elle-même et le village de Sékoro. Il sera mis en place à Sékoro, une structure permettant d'offrir certaines prestations aux visiteurs : restauration et animation.

### **Conclusion**

La ville de Ségou et sa région disposent de réels atouts touristiques, notamment avec le produit fleuve qui reste encore sous exploité du fait entre autres, de son manque d'aménagement.

Il revient à l'Administration Nationale du Tourisme à ses partenaires du secteur touristique, ainsi qu'aux autres secteurs impliqués dans la promotion du tourisme, de prendre en charge, chacun selon ses missions, ce programme d'aménagement et de conservation de sites touristiques dans la région de Ségou. Ce programme qui n'est qu'une ébauche attend, dans le cadre de ce cette conférence, des corrections et des amendements.

Les actions retenues devront être prises en charge par les départements du tourisme, de la culture, de l'environnement, de l'énergie et de l'eau, de l'équipement et des transports.

**NB** Pour les intéressés, il existe un document de 15 pages que M Kindo a élaboré sur ce thème.

*M Mamadou NDiaye, modérateur du forum*

Nous allons continuer et terminer ce premier lot d'exposés sur les enjeux du fleuve Niger en abordant les aspects juridiques et institutionnels de la gestion du fleuve. Et pour cela je voudrais vous introduire le Docteur Cheikh Amadou Tidiane Cissé. M Cissé est docteur d'Etat en droit de l'Université Paris I de la Sorbonne, il est ancien ambassadeur du Mali, qui a été en fonction à Moscou, à Nouakchott, où il a eu même à ouvrir la juridiction de Nouakchott. Il a également servi au sein de la représentation du Mali auprès des Nations Unies à New York, il a été Directeur de la Coopération Internationale du Mali, il a été Chargé de cours à l'Université d'Oran en Algérie. Il a été Directeur des Etudes de l'Ecole Nationale de l'Administration. Je pourrais continuer à citer le cursus

de M Cissé, mais aujourd'hui, entant que Chargé des questions juridiques au niveau de l'Expertise Collégiale sur le Fleuve Niger, nous voudrions profiter de son expérience pour qu'il puisse nous parler des aspects juridiques et institutionnels de la gestion du fleuve Niger.

*Exposé de M Cheikh A.T. Cissé sur « Les aspects juridiques et institutionnels de la gestion du fleuve »*

Messieurs les Ministres, Monsieur le Gouverneur, Messieurs les Maires de Ségou et de Pélengana, chers amis, cette communication s'efforce d'analyser la triple problématique du fleuve. Problématique :

1. d'un double ordonnancement juridique,
2. d'une mosaïque d'institutions, et
3. d'une décentralisation inachevée.

Les éléments essentiels des dispositions juridiques et des institutions encadrant les activités d'un fleuve multifonctionnel sont disponibles à la demande ( [info@festivalsegou.org](mailto:info@festivalsegou.org) )

### **1-La dichotomie du droit étatique et du droit coutumier**

Les activités liées aux ressources du fleuve sont réglementées à la fois par le droit étatique et par le droit coutumier.

Malgré la toute puissance de l'Etat, les espaces agricoles, pastoraux, halieutiques ou autres sont réglementés et par le droit coutumier et par les codes soit disant modernes.

Dans la réalité, force est de se référer le cas échéant au Dugukolotigi ou Chef de terre, Jitigi ou Maître de l'eau, Kungotigi ou Maître de la brousse, Baba Aoungal ou Maître de la pêche, Jowro ou Maître des pâturages, Amirou Baali ou Chef des éleveurs, Becema ou représentant des Agriculteurs.

La décentralisation tend à renforcer cette réalité socioéconomique ce qui entraîne souvent des conflits de pouvoirs entre le Maire et le Chef de Village. Et en dépit de la très moderne souveraineté de l'Etat, propriétaire prétendu de la terre, du sol, du sous-sol et de biens accessoires, ces institutions traditionnelles fonctionnent concrètement dans les villages.

Il en résulte une articulation singulière du droit coutumier et des règles juridiques étatiques.

Depuis le Code Domanial et Foncier critiqué pour ses aspects répressifs et à cause d'une prise de conscience progressive de la gravité des conflits fonciers nés de la violation des règles coutumières foncières, les Codes successifs organisent une participation plus ou moins large des populations rurales à la gestion des ressources foncières à travers les chartes ou conventions locales qui ne sont autres que la codifications des coutumes, pratiques et usages en matière foncière (agriculture, pêche, pâturage....)

De même pour le règlement judiciaire des conflits fonciers, le législateur a autorisé le juge à appliquer le droit coutumier (a 134 du Code Domanial et Foncier). Cet article dispose en effet que la juridiction civile de droit commun demeure compétente pour statuer sur toutes les contestations relatives aux droits coutumiers.

Ces conflits sont aussi nombreux que variés :

- conflits entre agriculteurs relatifs par exemple soit à une redevance coutumière pour l'exploitation de la terre, soit à la propriété de la terre.
- conflits entre agriculteurs et éleveurs (transformation d'un harima par un agriculteur en champ de culture après le départ des animaux en transhumance)
- conflits entre éleveurs : revendication de titre de Joworo,
- conflits entre pêcheurs : revendication de titre de gestionnaire des eaux.

Malgré la tentative d'intégrer le droit coutumier par interférence, les deux logiques juridiques étatique et coutumière demeurent contradictoires. L'une repose sur une conception propriétaire des choses et se prévaut de la puissance juridique de l'Etat, l'autre axée sur une vision patrimoniale de l'environnement et de ses espaces ressources se prévaut de l'efficacité sociale d'une pratique quotidienne.

L'Etat ne reconnaît pas le caractère lignager de ces espaces à la gestion desquels il a tenté en vain, depuis la colonisation, d'exclure les autorités traditionnelles.

En réalité la persistance des institutions coutumières et de leurs règles juridiques témoigne de la caducité du droit étatique dit moderne et hérite de la colonisation, et de la nécessité de codifier enfin le droit coutumier.

## 2-Multiplicité des institutions et chevauchement de compétences des organes de gestion

Voici une énumération non exhaustive des institutions impliquées dans la gestion du fleuve:

- Le Ministère des Mines et de l'Eau
- Le Ministère de l'Environnement
- Le Ministère de l'Agriculture
- Le Ministère de l'Elevage et de la Pêche
- Le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
- L'Assemblée Nationale
- Le Haut Conseil des Collectivités Territoriales
- Le Conseil Economique Social et Culturel

Cette liste met en évidence une mosaïque d'institutions dont l'interférence indique une des difficultés de gestion du Fleuve Niger.

Par exemple, l'Agence du Bassin du Fleuve Niger reste placée sous l'autorité du Ministère de l'Environnement alors que la gestion de l'eau relève du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau.

Pourtant cette Agence reçoit la mission très importante de sauvegarde du fleuve, de ses affluents et de leurs bassins versants, et de gestion intégrée de ses ressources !

## 3-Impact et portée de la décentralisation

En introduisant la décentralisation le gouvernement malien entendait mettre fin aux excès d'un système de gestion centralisé, autoritaire et répressif, dénoncé par les masses rurales à la Conférence Nationale qui a suivi la Révolution du 26 Mars 1991.

Cette perspective historique a été ouverte par la reconnaissance d'un droit de gestion des populations sur les ressources naturelles.

Le législateur a reconnu des compétences de gestion aux Collectivités Territoriales.

Enjeu démocratique ou défi politique, la décentralisation a eu un impact sans précédent sur l'évolution politique, économique et sociale.

L'analyse des textes législatifs relatifs aux ressources naturelles et aux espaces montre cependant les limites d'une décentralisation inachevée et partielle.

- D'abord toutes les compétences de gestion n'ont pas été transférées avec les moyens correspondant comme l'exige la loi.
- Le droit de gestion est conditionné par des contrôles et restrictions précautionneuses si l'on se réfère aux exemples suivants :

1. Selon la loi sur la pêche, le droit de pêche appartient à l'Etat et aux Collectivités qui peuvent le concéder. En réalité contrairement au système traditionnel, les communautés n'ont plus de domaine piscicole propre puisque la loi leur octroie des espaces qu'elles doivent aménager en vue de l'hydraulique ou de la pêche, et des espaces que l'Etat veut bien leur concéder.
2. Les Collectivités locales décentralisées ne disposent pas d'un domaine public naturel. Aux termes de l'article 242 du Code des Collectivités Territoriales, c'est l'Etat qui, pour des raisons d'intérêt général ou d'utilité publique, décide de leur transférer la conservation et la gestion d'une partie du domaine public naturel.
3. C'est encore l'Etat qui décide d'octroyer un droit de gestion aux Collectivités décentralisées sur la partie concernée du domaine public naturel en se réservant la capacité juridique de la reprendre. Autrement dit les Collectivités Territoriales décentralisées n'ont pas encore la maîtrise de leur propre espace.

Reste à recommander l'accélération du processus de décentralisation par des transferts effectifs de toutes les compétences nécessaires à la gouvernance démocratique locale qui exige, entre autres, la sécurisation foncière, la maîtrise des espaces et des ressources par les populations et les Collectivités. Il s'agira de relire les textes, non pas d'occulter l'Etat qui doit assumer son rôle d'orientation et d'incitation, ni de sublimer les autorités coutumières.

Il s'agit véritablement de conformer le développement économique aux valeurs de civilisation, à la culture du peuple malien et donc à la conscience de légitimité des autorités coutumières et de leurs modes d'organisation de l'environnement, bref à la manière d'être de l'homme dans cette partie du monde, qui pense et se reproduit depuis des millénaires aux bords du Niger. Je vous remercie.

## **ECHANGES SUR LES EXPOSES INTRODUCTIFS ET LES EXPOSES SUR LES ENJEUX**

*M Ndiaye, modérateur du forum*

Après avoir entendues ces brillantes interventions nous allons faire trente minutes d'échanges qui vont être centrées sur ces aspects des enjeux du fleuve Niger. Nous allons donner toute de suite la parole à M Aly Dembelé, qui est Président de l'ONG Groupe d'Action pour la Sauvegarde du Fleuve Niger, qui sera le premier intervenant et qui apportera des compléments aux interventions qui viennent d'être faites. Ensuite auront la parole : M Diabaté, M Sangho, M Tangara, Mme Maïga Sinè Demba, Mme Maïmouna Hélène Diarra, Mme Cissé Fatoumata Kouyaté, M Koreissi.

*M Aly Nantigi Dembelé, Président de l'ONG Groupe d'Action pour la Sauvegarde du Fleuve Niger*

Bonjour, Messieurs, Dames, notre ONG GASFN a été créée en 1998. Un de nos objectifs principaux est de pouvoir sensibiliser tous les acteurs du fleuve. Nos partenaires étaient notamment les Bozos, les pêcheurs, les teinturiers, les jardiniers le long du fleuve, les exploitants de sable dans le fleuve et les lavandières (falaniw), etc. Nous les avons sensibilisé en 2003 et 2004. Nous nous sommes rendu compte très vite qu'ils en savaient autant que nous. Chaque vendredi on parlait avec les femmes qui lavent l'indigo dans le fleuve pour les expliquer des méfaits du produit dans le fleuve. Elles affirment qu'elles sont conscientes mais qu'elles ne savent pas comment vivre sans cette activité. Les pêcheurs aussi sont au courant de tout ce qui se passe dans le fleuve. Ils n'arrivent plus à attraper beaucoup de poissons actuellement, et ils en citent plusieurs causes. Les jardiniers, on leur a expliqué que tous les engrais qu'ils mettent dans leur salade, sont drainés dans le fleuve en saison d'hivernage, et ça tue le fleuve. Les exploitants de sable, on leur a dit qu'ils sont entrain de détruire tous les nids des animaux dans le fleuve, notamment les poissons. Ils ont répondu qu'ils le savent, mais qu'ils ne

sauraient pas comment vivre sans cette activité. Donc nous nous sommes dit, que peut-être il faudrait que nous changions ; il faut faire autre chose que la sensibilisation pour arriver à gérer ce fleuve, car le fleuve a besoin de gestion. Et récemment nous avons fait une série d'ateliers, en bambara, avec tous ces partenaires sur la biodiversité et autres. Le dernier atelier que nous avons fait était sur la gestion traditionnelle du fleuve depuis l'empire du Mandé en 1236 au Kouroukan Fouga jusque maintenant. Comment se passe cette gestion traditionnelle actuellement ? Et comparé à la gestion dite moderne par le code de l'eau, que nous avons traduit en Bambara pour qu'ils comprennent. Ces exploitants du fleuve ont exposé eux-mêmes toute la gestion traditionnelle de l'eau, depuis le temps Soundiata jusqu'à maintenant, depuis il y a plus de 700 ans, et il se trouve que c'est encore cette gestion qui marche. Ils sont complètement ignorants de la loi sur le code de l'eau, ou sur le code forestier et autres, ils savent seulement qu'ils existent « les Eaux et Forêts » qui viennent attraper les gens pour les verbaliser. Mais cette gestion traditionnelle a pour encore sur tout l'étendue du territoire une grande autorité. Il n'arriverait à l'idée de personne d'aller saccager un bosquet sacré ou une forêt sacrée, ni d'aller laver l'indigo dans la mare du Sanké. Et pourquoi on n'a pas continué à gérer notre patrimoine national de la sorte ?! Cette gestion existe il y a 777 ans, depuis les temps de Soundiata, et pourquoi nous sommes partis chercher des méthodes de gestion Européenne ? Nous avons fait le code de l'eau, je l'ai ici, car je suis un des pères de ce code ; j'ai géré les problèmes de l'eau pendant 30 ans au Mali, où j'ai été Directeur National de l'Hydraulique à deux reprises. Maintenant ça fait dix ans que je travaille avec les partenaires du fleuve, et j'arrive à cette conclusion que pardon, revenons à la source. Comme l'a dit l'éminent professeur Youssouf Tata Cissé, le Mali est très riche dans sa culture, extrêmement riche que nous sommes aveugles ; nous ne voyons plus ce que nous avons et nous sommes partis chercher ailleurs. A mon avis c'est là le grand problème ; reprenons toute la gestion de nos ressources naturelles, les eaux et les forêts, à partir de la base que nous avons, rédigeons ces textes de loi à partir de cette base que tout le monde comprend, pour que toute la population, tous ses Bozos, tous ces acteurs de l'eau, comprennent ça et vont gérer ensemble avec nous ce patrimoine qui est le fleuve Niger. Nous pensons que cela est la seule voie que nous avons maintenant pour sauver le Fleuve Niger. Il faut qu'il soit géré par tout le monde d'une manière consensuelle et non pas par la petite frange de lettrés, qui forment une société à part au yeux des exploitants du fleuve. C'est cette fracture entre les acteurs de l'eau et l'administration qui est le grand problème. Il faut immédiatement combler cette fracture par des textes de loi qui ont comme socle notre culture. Merci beaucoup pour votre attention.

*M Ismaël Diabaté, artiste plasticien*

Je commence par le dernier intervenant, son excellence Monsieur l'Ambassadeur (Cheikh A.T. Cissé) qui dit : le droit étatique et le droit coutumier sont contradictoires. Je pense que tout le problème est là ; ceux qui vivent du fleuve, ceux qui peuvent sauvegarder le fleuve ne sont pas dans cette salle. Je ne suis pas sûr que ceux qui sont dans la salle ici puissent sauver ce fleuve. Je crois qu'on aurait dû voir ces Bozos, ces Bamanans ; tous ceux qui vivent du fleuve auraient dû être là et on devrait composer avec eux. Cette causerie intellectuelle à laquelle on va se livrer, ce n'est pas la première fois, rien de ce qui a été dit ici était inconnu. Ceux qui sont sur le fleuve, ne sont pas là et ce sont eux qui dégradent le fleuve. Les acteurs étatiques dont on parle, quand vous allez à Bamako, toutes les villas au bord du fleuve sont pour eux. Et ils mettent de petits tuyaux pour évacuer leurs eaux usées dans le fleuve. Ce ne sont pas les pauvres qui font ça. Du début du fleuve jusqu'à son embouchure c'est la même chose. Ce sont les acteurs étatiques. Aujourd'hui, les coutumiers, ceux qui connaissent la loi coutumière selon Monsieur Dembélé, disent : « ah, ces intellectuels, ont des lois aussi » parce qu'ils n'en savent rien. Vous faites des droits coutumiers ; combien de gens qui vivent du fleuve sont au courant ? Si le fleuve a été sauvegardé jusqu'à aujourd'hui c'est parce que il était confié aux Bozos. Aujourd'hui qui demande l'avis d'un Bozo sur la gestion du fleuve ? Ils vivent du fleuve, c'est pourquoi ils l'ont protégé jusqu'à là. Aujourd'hui on a remplacée tout ça par

des lois venues d'ailleurs qui ne sont pas efficaces. Nous allons passer une journée ici et en repartant nous aurons le sentiment d'avoir montré que nous sommes brillants intellectuellement, mais les faits n'attendent pas ; à l'instant où nous sommes entrain de parler, il y a des faits qui sont entrain de boucher le fleuve. Ca n'attend pas que nous arrivions à des conclusions majestueuses.

Voici mes deux questions à Monsieur Youssouf Tata Cissé :

- 1 Pourquoi les SI dans les noms soninkés et bambaras comme : Cissé, Simaga, Diariste, Kagoshima, Koureissy, Sylla etc. ...
- 2 Pourquoi cette antagonique entre les Malinké et Soninké ? Si les Soninkés, Malinkés, Bambaras, Kassonkés, Dioulas etc. s'intégraient, nous allions élargir la sphère de notre langue. Les Français ont bien compris cela et ont intégré le Canada à la francophonie.

*M Ya Diama Sango, griot de père en fils*

Je m'adresse au doyen M Youssouf T Cissé, car il a dit « si Hamadoun Tadina était là il aurait parler d'eux. » Alors je me présente, Ya Diama Sango, griot de père en fils. J'ai eu l'honneur de préfacier Mariam de Goundam. Je vous rapporte une expérience. Le 19 dernier, en rentrant de mission, j'ai écouté une cassette que jouait l'administrateur du site de mon Ministère, Massama Sidibé, peut-être qu'il est dans la salle. Quand j'ai écouté la cassette, j'ai sursauté ! J'ai dit « Massama qui t'a donné cette cassette ? » Il m'a dit « on me l'a offert à Niafunké avec la recommandation spécifique de ne pas la jouer après minuit. » De quoi s'agit-il de dans cette cassette ? Massama ne comprend pas Sonhaï. Cette cassette fait l'historique de tout ce que vous avez appelé Faro nty, qui sont les points chauds du Débo jusqu'à l'entrée de Gao. Vous jouez cette cassette là après minuit et on va faire exploser votre radio cassette. J'ai vécu l'expérience moi-même à Dakar. Tangana, les gens têtus, il y en a un qui s'est mis à jouer cette cassette là sur un autre quartier ; le fils du propriétaire du fleuve est venu en courant, mais avant d'arriver chez l'autre Tangana il l'a trouvé entrain de baver et sa radio cassette a explosé.

Autre expérience : Baba Daga n'est pas là ; est ce que quelqu'un a jamais entendu dans l'histoire de Ali Farka Touré que c'est un tel son patron ou son maître qui lui a appris à jouer quoi que ce soit parmi les instrument de musique ? Je dis non, Aly Farka Touré est un virtuose. Celui que vous avez interpellé, Hamadoun Tadina, il vit de ses mains, c'est un virtuose. Je suis né à Goundam comme lui ; personne n'a jamais dit « voilà me maître de Hamadoun Tandina » en quoi que ce soit. Hamadoun Tandina est mécanicien, ébéniste, mécanographe, producteur. Il fait exactement ce qu'il a envie de faire. Au moment où il le fait, il le fait très bien, de passage. Je pose une question : est-ce que les hommes sont entrain d'abandonner le combat ou est-ce que la mondialisation et la métallurgie sont entrain d'envahir, d'engloutir notre fleuve là où Faro est entrain de lutter ? Je vous pose la question, doyen.

*M Sékou Tangara, journaliste à la Radio Bamanakan de Bamako*

J'ai deux questions à l'endroit du Professeur Youssouf Tata Cissé et du Docteur Mamadou Fanta Simaga :

- 1 Beaucoup de Maliens de mon âge ont grandi avec une image, celle de Bafaro, d'une très belle femme qui a des cheveux longs jusqu'à la hanche. Une forme humaine jusqu'à la hanche et le reste en queue de poisson. Est-ce c'est cela la vraie image de Bafaro ?
- 2 Est-ce que le lamantin fait partie aussi des génies de l'eau ? Parce que nous avons grandi avec cette idée qu'à chaque fois qu'on essaye domestiquer le lamantin, il y a automatiquement des crues ; on nous a même fait savoir que Bamako a faillit être emporté par les eaux lorsqu'on a tenté de domestiquer un lamantin au parc zoologique.

*Mme Maïga, Sinè Demba, Chef de Cabinet du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme*

J'interviens pour faire deux observations mais auparavant je voudrais quand même saluer les organisateurs de ce forum technique pour le choix de ce thème qui est très pertinent et les différents intervenants pour les communications qui ont été présentées, qui sont très instructives pour moi. On dirait que M Diabaté a marché sur marché sur ma langue car j'allais parler justement du caractère un peu trop technique et intellectuel de ce forum. Je n'irai pas jusqu'à dire que c'est inutile car quelque part nous contribuons aussi au débat qui entoure la survie du fleuve Niger. Mais je me dis que dans le futur, puisqu'on cherche aussi à pérenniser le Festival, qui porte déjà le nom « Festival sur le Niger » et on va donc continuer à parler du fleuve Niger, il faut essayer d'ouvrir le débat à toutes les couches socioprofessionnelles dont la survie est intimement liée à celle du fleuve. Je veux parler des organisation éleveurs, d'exploitants agricoles, de pêcheurs ; les responsables de ces structures pourront être là pour contribuer au débat pour l'apprentissage mutuel.

Je voudrais aussi que dans l'avenir on puisse partir de projets concrets, parce qu'il y a quand même des actions pertinentes qui sont entrain de mener au Mali ; et qui ont des liens étroits avec la préservation du fleuve Niger. Il y a eu souvent des diffusions à la télé où le Ministre de l'Environnement donne le ton par rapport à la jacinthe d'eau douce. Ce sont des projets intéressants qui ont fait leurs preuves. Même si il y n'avait pas de bons exemples au Mali on peut aller chercher ailleurs, dans les autres pays du fleuve Niger qui mènent des actions pour la sauvegarde du fleuve Niger. On gagnerait aussi à partager les expériences.

Je suis resté un peu sur ma faim quand l'ambassadeur Cissé a parlé du cadre juridique ; je pensais qu'il allait faire mention de toutes ces conventions et traités internationaux auquel notre pays a adhéré, les conventions sur les changements climatiques, la diversité biologique et la désertification, Ramsar ; ces instruments juridiques qui s'imposent à notre pays et l'obligent à prendre des mesures pour préserver son environnement.

*M Ndiaye, modérateur du forum*

Mme Maïga, le forum est structuré en trois niveaux, nous sommes entrain de parler des enjeux, ensuite on parlera des menaces et enfin des expériences positives en cours.

*Mme Maïmouna Hélène Diarra, animatrice à l'ORTM Bamako*

Je m'occupe de l'environnement. Je m'adresse à M Youssouf Tata Cissé ; Que signifie Bafaro fin saba sigi yoro naani, kuru saba (que signifie Bafaro 3 choses à 4 places et 3 plis), et est-ce que Bafaro est différent de Tègèkurunin et Kolokurunin?

J'ai eu à faire une émissions sur le fleuve Niger. Ce matin les intervenants on dit qu'il il y a les teinturières et autres qui dégradent le fleuve, mais est-ce que ce sont eux seulement ? Moi, j'accuse d'abord le gouvernement, parce que depuis combien de temps on a demandé aux teinturiers de ne pas laver leurs tissus au fleuve ? Pourquoi ce problème persiste-il ? Pour les jardiniers la même chose. Je leur en ai parlé, mais ils ont répondu qu'ils n'ont pas de parcelles ailleurs donc ils ne peuvent pas quitter le bord du fleuve. Mais est-ce que ce sont eux les grands pollueurs ? J'ai eu à filmer les collecteurs du grand marché qui sont déversés dans le fleuve, les collecteurs des hôtels aussi, etc. Il y a plus de plastic dans le fleuve que sur les berges. Donc, ce ne sont pas les teinturières seulement qu'ils faut accuser, il y a aussi la COMATEX, l'abattoir, etc.

*M Ndiaye, modérateur du forum*

Nous allons parler justement des causes de la pollution après la pause.

*Mme Cissé, Fatimata Kouyaté, opérateur du tourisme, responsable d'une association du tourisme*

J'ai juste une contribution à faire par rapport à la communication de Monsieur le Conseiller Technique du Ministre : nous opérateurs du tourisme sommes très enchantés par rapport au choix du thème, car le fleuve Niger constitue le pilier du tourisme. M Kindo l'a dit ; tous les grands sites touristiques se trouvent à peu près au bord du fleuve Niger. On ne peut même pas dissocier du produit fleuve le reste des produits touristiques du Mali. Nous savons que René Caillé, pour atteindre Tombouctou, a pris le fleuve Niger de la Guinée et René Caillé a été un des éléments qui a fait de Tombouctou le site phare du Mali. On ne peut pas parler d'écotourisme au Mali, en tout cas pour le moment, sans parler du fleuve. Nous avons Sélingué, nous avons dans la région de Ségou, tout près d'ici, Tériyabougou, qui constitue un élément très important aujourd'hui dans le cadre du tourisme. Il y a le Lac Débo. Nous ne pouvons pas parler du tourisme sahélien, du produit désert, sans parler du fleuve, car Tombouctou et Gao sont au bord du fleuve. Nous sommes également obligés de parler d'autres enjeux du fleuve, et nous faisons le constat que partout où nous montons, les pays qui sont riverains du fleuve en ont fait une grande valorisation pour pouvoir pousser leur tourisme. Vous connaissez le Nil ? Vous savez ce que c'est le Mékong en terme de tourisme ? J'en passe. Je voudrais qu'on sache ici que il y a un problème de concurrentialité du produit touristique et le Mali a intérêt à promouvoir son originalité. Nous faisons la promotion du Pays Dogon, nous sommes obligés de valoriser le fleuve Niger pour faire la promotion du produit fleuve et ainsi diversifier notre produit. Il y a aussi l'aspect participation des populations à l'activité touristique par la valorisation du fleuve. Il y a également les effets induits de tout ce que le fleuve génère comme activité économique sur le développement du tourisme. Je vous remercie.

*M Almamy Koreissi, Secrétaire Général du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme*

Il a été dit que si les Bozos, les pêcheurs étaient là, peut-être qu'on aurait eu une autre annotation par rapport au débat, mais nous sommes des utilisateurs du fleuve Niger, car le thème que nous débattons s'inscrit dans le cadre du Festival sur le Niger, organisé par des opérateurs touristiques. Quelle est notre contribution pour la sauvegarde, la valorisation de ce fleuve ? Quelle utilisation nous touristes faisons de ce fleuve ? Quel peut-être l'impact de notre activité sur le fleuve ? L'état actuel du fleuve a-t-il une incidence sur notre façon de travailler ? Je crois que c'est ça notre problème. En nous inscrivant dans ce débat-là c'est certain que nous pourrions contribuer à valoriser, à développer, à sauvegarder le fleuve. Donc nous n'avons pas besoin d'emmener les Bozos ; ils ont d'autres préoccupations qui doivent être prises en charge ailleurs dans d'autre fora. Ici nous avons nos problèmes, et l'incidence de nos problèmes sur le fleuve, c'est ça l'enjeu. On nous a donné des éclairages pour permettre de nous interroger, donc nous sommes dans notre débat à nous. Je suis de Dia, au cœur du fleuve Niger. Les aménagements qui ont été fait ont une incidence directe sur la façon de vivre chez moi. Si on ferme le barrage de Sélingué ou le barrage de Markala, nous en souffrons. Pourquoi on a fait les barrages ? Pourquoi on a fait des aménagements ? Entant que résident de Dia j'ai d'autres préoccupations par rapport au fleuve mais entant que spécialiste de tourisme qu'est-ce que le fleuve m'apporte, quelle est mon interrogation ? Est-ce que nous ne sommes pas entrain de sacrifier une partie de notre produit touristique si notre fleuve continue à être pollué, à être non navigable ? Qu'est qu'il faut faire pour résoudre cela ? Je vous remercie.

*M Ndiaye, modérateur du forum*

Beaucoup de questions et de remarques ont été faites sur l'absence des utilisateurs du fleuve, comme les Bozos. Mais ces communautés sont représentés ici par certains personnalités comme le Président de l'Assemblée Régionale, le Maire de la Commune de Ségou, le Maire de la Commune de Pélangana, la Mairie de la commune de Sébougou, le représentant du Conseil de Cercle. Aussi je voudrais vous demander de ne pas prendre de l'avance sur les conclusions de ce forum. Je donne la parole aux différents conférenciers pour répondre aux questions qui leur ont été posées.

*M Youssouf Tata Cissé*

Faro, à travers tout ce que l'on sait, c'est l'image de la perfection féminine, maternelle. C'est ça Faro. L'image de la plénitude, la femme est trois choses à quatre places. Trois plis ou nœuds, trois traits, trois noirs, trois blancs. Si la femme est de mauvais nœud, elle aura une petite tête comme celle d'un serpent. La poitrine avec les deux seins et les fesses rentrent dans l'étude de la caractérologie de chez nous. La femme et le cheval ont de plus leur caractéristique plus visuelle. Trois traits : le cou de la femme doit avoir au moins deux traits colliers ou les anneaux de vénus. La hanche doit être séparée de l'abdomen par un trait. Trois noirs, vous verrez la même image chez nous qu'en Egypte : Isis, Trona allaitant de son sein gauche son enfant. J'ai discuté sur ça avec d'autres chercheurs qui veulent nier cette réalité, mais elle crève les yeux, dans la mesure où c'est les mêmes conceptions qu'on retrouve sur le fleuve de l'Est (le Nil) que chez nous ici. Nous avons les mêmes villages, les mêmes anciens sites, chez nous ici et dans la vallée du Nil. J'en ai recensé plus de 468 anciens sites en Egypte Pharaonique, les mêmes mythes du vautour, de l'ibis noir, du serpent. Le Lamentin est le protégé de Faro.

*Dr Simaga*

Le doyen n'a pas voulu répondre à la questions concernant les Cissé, quand dans notre éthique ce n'est pas bon de parler de soi-même. « Manding mori » veut dire étymologiquement « marabout du Mandé ». Dans l'ancien empire du Ouagadou, les Soninkés ont été en contact avec l'islam avant les autres. Après la chute du Ouagadou les Soninkés ont été éparpillés, et certains ont apporté l'Islam au Mandé. Ce sont qui ? Cissé Mandé mori, Bereté Mandé mori, Diané Mandé mori, Kouma Mandé mori, et Touré Mandé mori. Ce sont les cinq. Mais Mandé mori, ça ne veut rien dire, parce que dans la tradition manding, chaque famille avait son griot, et les griots mandings étaient des griots généalogistes. Quand ces marabouts sont venus, on ne connaissait ni leur père, ni leur mère, rien du tout, c'est pourquoi ils ont trouvé la formule générique et très poétique : Cissé Mandé mori, Bereté Mandé mori, Diané Mandé mori, Kouma Mandé mori, Touré Mandé mori. Sinon, les Cissés, c'est Cissé Karinti, Béréte Siando, Kouma Kamanguilé, Touré Sama. Touré Sama avec la diaspora, c'est ce qui a donné Samaké dans le Djitoumou, Sogoba chez les Miankas, et les Bamanans. C'est pourquoi, quand on dit à un Samaké ou un Sogoba « Touré » il répond. Et ce sont les Cissés en majorité aussi, qui ont islamisé les Peulhs, au Macina. C'est pourquoi même demain, un Macinaké marabout, quand il est Cissé, ce n'est pas son nom de famille, mais dès que tu deviens marabout au Macina, tu deviens Cissé.

L'autre question, concernant Faro : quelqu'un a parlé de Bolokurunin, qui est en effet le secrétaire particulier du Faro. C'était un homme, un forgeron de la région de Sama, et à l'époque les forgerons étaient les maîtres du feu et du métal. Alors il avait pris une baguette, à deux mains, et ses deux mains ont été écrasées totalement. Fou de douleur, il se jetait dans le fleuve. Et comme il faisait beaucoup d'offrandes à Faro, Faro l'a recueilli, l'a soigné et l'a gardé comme secrétaire. Chaque fois

que le Faro se déplace, quand on était petit, les Bozos nous disaient attention, il est précédé par Bolokurunin.

Faro est un djinn. Parlant des musulmans, Dieu a dit « j'ai créé les djinns, les hommes et les anges pour m'adorer. » Mais la différence entre les djinns et nous est que nous n'avons pas la même conception du temps dans l'espace. Les djinns sont sortis du feu et nous nous sommes sortis de la boue. L'homme ne peut pas supporter la vue d'un djinn dans son élément naturel. Faro est un djinn. Il vient souvent dans le marché de Ségou, habillé en Peulh. Aussi Faro est androgyne (2 sexes).

*M Mamou Daffé, Directeur du Festival sur le Niger*

J'ai juste un élément de réponse par rapport à la participation des Bozos. Je dois quand même vous expliquer l'esprit de ce festival, et de ce forum. En effet, nous sommes des catalyseurs, nous sommes des privés. Les temps ont changé, nous sommes à l'heure de la citoyenneté. Cela veut dire que chaque année, à travers ce festival, nous prenons une grande question une grande préoccupation de notre communauté. On invite les experts, nous on n'est pas expert, qui parlent de ces questions là. Et on prend le soin d'inviter l'Assemblée Régionale, les Maires, les Elus, parce que vous savez, on est en démocratie, ce sont les représentants du peuple. C'est à eux de s'approprier des résolutions de ce forum, d'aller voir les riverains et de leur expliquer qu'ils viennent d'un forum et ce qui a été dit. A travers ce forum nous sensibilisons de cette façon.

Nous sommes en collaboration avec la mission Loire-Niger, un jumelage entre un fleuve en France et le fleuve Niger, demain nous avons une table ronde pour créer un observatoire du fleuve avec tous les acteurs technique, mais surtout du niveau régional. Pour nous le développement il est local. Le local est au centre de ce festival. Le local est au centre de ce forum. Les représentants sont là. Ils doivent s'en approprier. Je vous remercie.

*M Cheikh A.T. Cissé*

Je voudrais répondre au chef du cabinet du Ministre de l'Artisanat et du Tourisme : j'ai voulu faire l'économie du temps pour ne pas vous ennuyer en citant les lois et conventions, parce que le droit est très aride, mais je mets à votre disposition tous les textes qui intéressent le fleuve Niger.

## **EXPOSES SUR LES MENACES DU FLEUVE ET LEURS CAUSES**

*M Mamadou NDiaye, modérateur du forum*

Pour ouvrir le lot de communications sur les menaces du fleuve et leurs causes, je voudrais vous introduire Mme Brigitte Chardon. Elle est consultante formatrice en environnement et santé, en France et à l'étranger (Maghreb), elle intervient auprès de nombreux publics : établissements d'enseignement (universités...), structures d'animation, entreprises, hôpitaux, collectivités locales (mairies..) sur différents thèmes : la gestion des déchets (tri, recyclage, compostage, valorisation énergétique...), la gestion de l'eau (approvisionnement, potabilité, épuration...), les énergies renouvelables (solaire, éolien,...), la sécurité alimentaire (hygiène, ...)...

Exposé de Mme Brigitte Chardon sur « la pollution du fleuve NIGER : Causes, conséquences, solutions possibles »

1 Le premier type de pollution concerne **la pollution liée à la vie domestique** :

**déchets solides** : excréments humains et déjections animales, déchets de toutes sortes : bouteilles plastiques, chiffons, canettes...qui jonchent les rues, les champs, forment des dépôts sauvages, recouvrent les berges et la surface du fleuve NIGER

**déchets liquides** : eaux usées produites par les multiples usages des familles : hygiène, toilette, cuisine... qui sont vidées dans des caniveaux ou à même la rue

**Une multiplicité de facteurs**, structurels, logistiques, comportementaux, administratifs, sont à l'origine d'une telle situation :

- *L'urbanisation incontrôlée et la démographie galopante*

- *des insuffisances dans la gestion des déchets solides*

- *des infrastructures d'assainissement pour la collecte des eaux usées insuffisantes, ou mal conçues, ou mal entretenues*

**Les conséquences** sont multiples :

- Le déversement d'effluents chargés en matières organiques dans le Niger provoque le phénomène **d'eutrophisation** : un enrichissement excessif en éléments nutritifs dont l'azote et le phosphore, conduisant à un accroissement des biomasses végétales et animales, et par suite, à l'appauvrissement critique des eaux en oxygène. La vitesse du courant diminue, le temps de séjour des eaux augmente. Il en résulte une **prolifération d'adventices aquatiques, dont la jacinthe d'eau**. Cette plante, importée d'Amérique du sud par des botanistes dans les années 80, prolifère à une vitesse redoutable, en produisant 3 à 5 rejets en moins de 15 jours. Ses graines ont un pouvoir de germination jusqu'à 15 ans.

Ses effets sont catastrophiques :

- pour la pêche : intensification de l'évaporation, baisse du niveau des eaux, modifications physicochimiques du milieu aquatique et manque d'oxygène, qui font migrer les poissons de plus en plus loin et diminuent les prises.
- entrave à la navigation, blocage des canaux d'irrigation
- obstruction des réseaux d'égout et de drainage, favorisant inondations, contamination de l'eau potable, création de foyers de reproduction pour les vecteurs de maladies hydriques (paludisme, bilharziose, choléra)
- formation d'îlots flottants où se greffent d'autres mauvaises herbes
- baisse de capacité de production des usines hydroélectriques
- dissémination par les oiseaux pêchant à la surface des eaux (cormorans) et fabriquant leurs nids avec les jacinthes

- *Médiocrité de la qualité de l'eau d'alimentation*

A l'hivernage, les inondations entraînent une *pollution fécale*, provenant de bactéries entraînant des maladies diarrhéiques, fièvres typhoïde et paratyphoïde, hépatites A et E.

Après les inondations, la présence d'eaux stagnantes favorise le développement des *maladies à transmission vectorielle*, car ce sont des gîtes larvaires pour les moustiques, agents du paludisme, de la dengue, de la fièvre jaune.

Face à ce constat sinistre, **quelles solutions sont envisageables?**

- travailler en coordination et partenariat afin de ne pas dissocier les projets
- définir le niveau le plus pertinent où s'exprime la politique locale, en englobant les facteurs sociaux, économiques, culturels, écologiques
- appliquer de manière stricte les textes relatifs à l'habitat et aux normes d'assainissement dans les grandes villes
- mettre en pratique les recommandations mises en place par les autorités en avril 2005 : « stratégie de gestion des déchets domestiques et industriels »

*Quelques exemples en pratique :*

*pour une meilleure gestion des ordures ménagères*

- installer des contenants pour les déchets : poubelles dans les familles, caissons dans les quartiers
- fournir des équipements de collecte appropriés au personnel de collecte et de transport de déchets (gants, râpeaux, brouettes)
- organiser les décharges : mur d'enceinte, gardiennage

*pour une meilleure gestion des eaux usées*

- construire des mini-égoûts reliés à la station d'épuration
- curer les collecteurs primaires et secondaires des eaux de pluie
- libérer l'espace public (balayage des rues)

*pour l'épuration des eaux usées :*

- privilégier le lagunage à microphytes (algues microscopiques) : c'est un processus d'autoépuration de l'eau dans des bassins, sans apport d'énergie ni de moyens mécaniques ou chimiques, sous la seule action du soleil, du vent et des bactéries.

*pour la lutte contre la prolifération de la jacinthe d'eau*

L'arrachage et le brûlage ne sont qu'une solution à court terme.

La lutte biologique est la solution à long terme : avec des insectes (deux espèces du genre *Nicotina*) ressemblant à des charançons qui grignotent l'intérieur des tiges et mangent les feuilles.

## **2 Une autre source de déchets se situe au niveau des hôpitaux**

Ceux-ci produisent des déchets en grande quantité, dont une partie à risques biologiques ou chimiques. Ces déchets sont évacués dans la nature.

Il s'agit de développer les formations à destination du personnel, construire des incinérateurs qui permettent de brûler les déchets, l'incinération étant le seul moyen réglementaire d'éliminer les déchets des hôpitaux.

## **3 Un grand nombre d'activités artisanales et industrielles sont elles aussi génératrices de pollution.**

### **Les teintureries**

Les teinturières utilisent des colorants basiques, des colorants acides, des produits toxiques.

Ces effluents sont rejetés directement dans le fleuve, causant une pollution chimique avec risques de bioaccumulation de métaux lourds dans la chaîne alimentaire.

Il s'agit donc de respecter les lois concernant les normes de rejets, mettre en place des mesures de protection environnementale, sensibiliser les teinturières, les regrouper sur des aires bien délimitées, ce qui permettra l'installation à moindre coût de systèmes de prétraitement des rejets.

### **Les savonneries**

Elles utilisent des graisses animales et végétales, et de la soude caustique. La soude en excès est neutralisée par des acides.

Il s'agit de mettre en place un système efficace de prétraitement des rejets toxiques avant leur évacuation dans le milieu naturel.

### **Les abattoirs**

Cette activité génère beaucoup de déchets organiques et une grande quantité d'eau chaude et de vapeur pour le nettoyage des carcasses. Ces déchets ne sont pas traités, et sont évacués dans les égouts ou dans les cours d'eau, rejoignant le fleuve Niger : leur forte teneur en matières organiques et en azote, avec risque de bactéries, contribue à l'enrichissement du fleuve en matière organique, favorisant ainsi le phénomène d'eutrophisation.

La solution est la mise en place de prétraitement. Il s'agit de sensibiliser le personnel, lutter contre la pratique de boucheries clandestines, réfrigérer les abattoirs pour éviter la putréfaction précoce de la viande à commercialiser.

### **Les tanneries**

Les peaux brutes produites dans les abattoirs sont préservées par traitement acide et séchage avant le transport vers les tanneries. Les tanneries utilisent des tanins au chrome, produit hautement toxique. Les effluents des tanneries sont déversés dans les égouts où ils provoquent un dépôt de carbonate de calcium et l'encrassement des égouts, ou dans les eaux de surface, ou entraînés dans les sols vers les nappes phréatiques. Les fortes concentrations de sels et de sulfure d'hydrogène affectent la qualité de l'eau. Les conséquences peuvent s'étendre à des problèmes de santé humaine par ingestion d'eau contaminée.

Il faut traiter avant déversement et les boues, très riches en chrome, doivent être entreposées dans des décharges spéciales.

### **L'exploitation des mines d'or**

Les eaux de traitement chargées en cyanure sont déversées dans des bassins de rétention : ils débordent à chaque saison des pluies car ils sont dépourvus de revêtement. Il n'y a pas de contrôle des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les conséquences sont graves : contamination des eaux de surface et des nappes phréatiques, rejoignant les eaux des cours d'eau dont le Niger.

Il faut donc aménager des bassins protégés contre les risques de débordement, exercer un contrôle rigoureux des normes environnementales.

### **L'exploitation du bois**

Les conséquences de la coupe abusive de bois sont lourdes:

- appauvrissement du couvert végétal,
- irrégularité des pluies, tarissement des sources,
- désertification, avec érosion des berges,
- ruissellement et lessivage par les eaux de pluie,
- inondations, maladies hydriques.

### **Quelles solutions peut-on envisager ?**

- organiser la filière du bois énergie et encourager la dynamique de plantation
- anticiper l'épuisement des ressources en bois mort en incitant les villageois à gérer collectivement et localement les ressources ligneuses sur le long terme

- promouvoir une politique de promotion des foyers et fourneaux améliorés, et de substitution des combustibles ligneux par des résidus agricoles
- développer la conscience environnementale des populations,

#### 4 pollutions liées à l'agriculture

Elles sont dues à l'utilisation d'intrants chimiques.

##### - pesticides

Ce sont des produits toxiques. Les sacs et les bidons de pesticides sont disséminés un peu partout dans la nature. Les risques sont très graves :

- sur l'environnement : contamination des sols, des eaux de surface et souterraines, des fleuves, de la nourriture, de l'air
- sur la faune terrestre et aquatique : mort des poissons
- sur la santé humaine : les effets, suite à l'ingestion, à l'inhalation, ou par voie cutanée, sont variés : à court terme, ce sont des dermatites, des troubles musculaires... ; à long terme, ce sont des effets cancérigènes, neurotoxiques...

Une collaboration internationale est indispensable pour mener à bien un nettoyage de ces pesticides obsolètes. Plusieurs projets ont été créés dans cet objectif («Africa stockpile program», «Programme africain relatif aux stocks de pesticides obsolètes», «Pesticide action network en Afrique»)

##### - les engrais

Ils sont utilisés dans les zones de production intense. Leur épandage sur les cultures conduit à une pollution des eaux de surface et des eaux souterraines, suite au lessivage, aux inondations, à la lixiviation, et par conséquent, contribue à l'eutrophisation du fleuve Niger. Il s'agit d'adopter le concept d'amendement raisonné, respectueux de l'environnement, par l'apport de matière organique ou minérale.

##### - l'irrigation

L'agriculture irriguée est le plus grand consommateur d'eau : elle prélève au Mali 10% des écoulements annuels. Les problèmes sont complexes :

- Les pertes d'eau sont importantes,
- L'irrigation entraîne des changements profonds dans l'évolution des eaux et des sols : alcalinisation, sodisation.
- - On assiste aussi à une dégradation des espèces végétales autour des villes de la zone irriguée.

##### - l'élevage.

Sur les réseaux d'irrigation, des infrastructures et des aménagements sont dégradés du fait des activités **d'élevage extensif**.

Comment remédier à cette situation ?

Partir du principe que la gestion de l'espace doit intégrer l'élevage, et donc :

- prendre en compte les besoins de l'élevage dans la conception des infrastructures hydrauliques
- prévoir un processus de règlement des conflits et de gestion des mouvements du bétail

##### - les barrages

Bien qu'un barrage présente de nombreux intérêts, il est controversé pour plusieurs points :

- détérioration de l'environnement : la destruction des forêts est une menace pour la biodiversité

- développement mal contrôlé des cultures irriguées
- désorganisation sociale par les mouvements de population
- propagation de maladies hydriques, notamment la *bilharziose*, la *dracunculose* (ver de Guinée), *l'onchocercose* (cécité des rivières)

Devant l'urgence de solutions, les politiques ont décrété que la prise en compte des effets sur l'environnement est obligatoire pour tous les projets et programmes de développement concernant la zone de l'Office du Niger. En 1998 a été élaboré le schéma directeur de développement : c'est un outil de planification régionale qui définit pour le moyen et le long terme, les grandes orientations du développement, et qui sert de cadre cohérent aux futurs projets et programmes d'intervention.

Ce constat dramatique de la pollution multifactorielle du fleuve pourrait cependant s'ouvrir sur une vision optimiste, à condition que soit mis en œuvre, dans un souci de développement durable, un processus volontaire, continu, planifié sur le long terme mais adaptatif sur le court terme, d'actions coordonnées à partir d'objectifs clairs, mettant toutes les forces en synergie

«L'EAU, cette ressource rare, essentielle pour la vie, doit être considérée comme un trésor naturel faisant partie de l'héritage commun de l'humanité.» *Frédéric Mayor -UNESCO - 1<sup>o</sup> forum mondial de l'eau 1997.* Je vous remercie pour votre attention

*M Mamadou Ndiaye, modérateur du forum*

Nous allons continuer avec l'analyse des causes de la dégradation du fleuve Niger, avec M Lamine Coulibaly, qui est Ingénieur de l'Industrie et des Mines, qui est collaborateur de Royal Haskoning, un bureau d'étude néerlandais, et qui remplace M Jean Luc Frerotte et M Peter Duindam.

*Exposé de M Lamine Coulibaly sur « la dégradation du fleuve Niger, la part de la nature, la part de l'homme »*

Le voudrais au nom de Royal Haskoning remercier les organisateurs de ce forum pour l'invitation. Royal Haskoning est un bureau d'étude d'ingénierie et de l'architecture Néerlandais qui fête cette année son 125ème anniversaire, il a été créé depuis 1881. Ce bureau est présent avec plus de 3000 collaborateurs dans plus de 25 pays à travers le monde, et dans la sous région de l'Afrique de l'Ouest ils sont présent depuis de 50 ans. Ils travaillent dans presque tous les pays de la CDEAO, y compris la Mauritanie. Le Royal Haskoning travaille sur 2 projets au Mali que certains entre vous connaissent : Le projet GIRENS : la Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Niger Supérieur, et le projet d'assainissement de la zone industrielle de Sotuba.

Je vous montre des tableaux pour vous démontrer que le fleuve Niger est à la fois victime de la nature et des hommes. Le fleuve est affecté par de multiples dégradations :

- La diminution de l'écoulement
- La dégradation des berges
- L'ensablement de son lit
- Les modifications de son régime
- Les pollutions industrielles urbaines
- Les effets collatéraux des végétaux aquatiques qui envahissent son lit.

Il résulte de tous ça un appauvrissement de la chaîne écologique du fleuve. Ce qui fait que autour vous avez la faune qui s'éloigne de plus en plus, moins de poissons, moins d'oiseaux et une végétation envahissante dans le fleuve.

Il y a **deux causes naturelles** fondamentales de cette dégradation, ce sont des causes naturelles :

- les grands cycles climatiques dont on ne peut pas prévoir,
- les phénomènes exceptionnels rares comme les dunes et les sècheresses qui ont des impacts environnementaux et violents.

Il y a ensuite **les causes humaines**, qui ont été traité largement par Mme Chardon, et je ne reviendrai pas là-dessus si ce n'est peut-être pour parler des solutions qu'on peut en trouver. Il est bon de noter que l'homme, pour ses besoins, exploite énormément les ressources naturelles, ce qui résulte en :

- la déforestation pour le bois de chauffage,
- pollution des terres à cause de l'utilisation de produits nuisibles dans l'agriculture
- des changements climatiques à cause des activités humaines

Les causes naturelles et humaines ont des effets différents sur : la diminution de l'écoulement, la dégradation des berges, jusqu'aux végétaux aquatiques. Le fait de faire une différence entre les causes naturelles et humaines, nous emmène à faire le constat que le fleuve n'est pas stable. Il n'existe pas *un* fleuve Niger, à chaque instant de l'histoire il change. La question qu'on se pose est : qu'est-ce qu'on peut faire pour trouver une solution à ce problème ?

Nous avons 3 questions à nous poser pour pouvoir proposer une valorisation et une gestion environnementale durable:

1. Le choix politique et social lié au type de fleuve que l'on veut restaurer. Doit-on lutter contre les causes naturelles ou les causes humaines, et quel est l'équilibre qu'on souhaite entre l'environnement et l'exploitation du fleuve.
2. Vous avez ensuite la gravité et l'importance des phénomènes de dégradation. Quelle priorité faut il adopter ?
3. Quels sont les moyens techniques et financiers dont on dispose pour réaliser les opérations proposées de protection ou de restauration du fleuve compte tenu du type des causes des phénomènes concernés?

Ces trois questions aboutissent à une nécessité dévaluer la gravité du phénomène. Il y a 4 critères qu'on a retenus :

1. l'étendu géographique des phénomènes,
2. la vitesse à la quelle elle évolue,
3. la permanence de ces effets,
4. est-ce qu'on peut revenir en arrière ?

Ainsi nous avons pu identifier les 2 problèmes les plus graves:

- la diminution de l'écoulement
- l'ensablement,

La diminution de l'écoulement est d'origine naturelle. L'ensablement est d'origine humaine. Il est provoqué par la déforestation et une gestion agricole inadéquate. Il faut trouver un consensus politique et social sur une vision environnementale. Il doit prendre en compte la faisabilité technique et financière. Aujourd'hui est ce qu'un tel consensus est clairement formulé ? C'est une question que

nous posons. Nous pensons qu'il est difficile de lutter contre le mal quand il d'origine naturelle. Il faut donc adapter la gestion du fleuve en conséquence ; par contre la lutte contre la déforestation est possible donc il faut sensibiliser tout le monde. Nous, au niveau du projet, je vous donne un exemple du projet de l'assainissement de la zone industrielle de Sotuba, nous avons réalisé une réduction d'effets de pollution d'origine humaine. Ce projet sur lequel le gouvernement, avec l'aide des Pays Bas, travaillent depuis 4 ans et qui est dans sa phase active de réalisation. Cette zone fait à peu près 350 hectares, et contient un peu plus de 60 Usines. Ce projet va s'attacher à créer un site d'épuration sur 19 hectares au bord du fleuve pour recueillir toutes les eaux usées d'industries de la zone. Des collecteurs nouveaux pourront drainer les eaux pluviales, et un réseau d'égouts qui fera à peu près 7 km de long, pour collecter ses eaux industrielles. Le projet est très important parce qu'il envisage aussi de recueillir les eaux de tous les canaux de la rive gauche de Bamako. On va se retrouver avec une possibilité de traitement de près de 5000 mètres cube d'eaux usées par jour. Voilà les images de la situation de la zone avant le démarrage du projet. Ce projet coûtera dix millions d'euro, financé à 50% par l'état, et les pays bas font don au Mali de la moitié ; 300 personnes seront employées pendant son exécution, plus les effets indirects, et à la fin des travaux 15 personnes vont travailler en permanence sur l'entretien des infrastructures, 50 emplois ponctuels. La zone industrielle sera amenée à des standards internationaux. Les 13% de la population souffrent actuellement d'une maladie hydrique, ce taux sera réduit. La qualité de l'eau va s'améliorer. Voilà une image d'une berge comme les berges seront à la fin de ce projet. On a fait projet semblable au Burkina Faso. Voilà l'exemple de ce que c'est un projet d'assainissement des eaux usées. Ici la fin de l'année ça sera une réalité au Mali dans la zone industrielle de Sotuba. C'est un exemple de réduction de la pollution provoquée par l'homme.

La traversée du fleuve par les animaux à Diafarabé a été classée comme patrimoine immatériel de l'UNESCO assez récemment. Nous ne souhaitons pas que le fleuve soit absorbé par le désert. Je vous remercie pour votre attention.

## **ECHANGES SUR LES EXPOSES SUR LES MENACES DU FLEUVE ET LEURS CAUSES**

*M Mamadou NDiaye, modérateur du forum*

Merci Mme Chardon et M Coulibaly pour ses interventions sur l'analyse des causes de la dégradation. Le dernier lot de communications sera consacré aux recherches de solutions et aux expériences en cours, qui contribuent justement à cette préservation du fleuve Niger. Mais d'abord il y a l'occasion de réagir aux interventions de Mme Chardon et M Coulibaly. Sur la liste : Mme Maïmouna Hélène Diarra, M Modibo Keita, M Dakoua.

Je constate qu'il y a beaucoup de porteur de bassin dans cette salle aujourd'hui. A travers les exposés que nous venons d'écouter, on se rend compte que directement ou indirectement nous contribuons tous à la pollution du fleuve, en commençant par moi-même.

*Mme Maïmouna Hélène Diarra, ORTM Bamako*

Paraît-il que j'avais précipité les questions ce matin. Je prends toujours mon exemple sur le fleuve Niger de Bamako. On dit que la pollution du fleuve est causée par les teinturières, mais pour moi la plus grande faute importe aux autorités. C'est vrai qu'il y a les teinturières au niveau de Badalabougou vers le palais de la culture, mais aussi tous les collecteurs de Bamako sont axés sur le fleuve. Au niveau du pont des martyrs, vous trouverez le collecteur du grand marché qui est déversé directement dans le fleuve. Il y a le collecteur de l'hôtel Kempinski qui déverse dans le fleuve. Au niveau de l'Ambassade du Nigeria, là c'est le collecteur de tout Badalabougou qui est même appelé « bô » tuyau, ou tuyau des déchets. Il y a la tannerie, l'abattoir, la tannerie traditionnelle au niveau de Kibaru. Au niveau du pont de Banconi, les déversement de l'hôpital du point G. Et il y a plus de

plastic dans le fleuve que sur les berges. Il y a les jacinthes d'eau et les ordures des jardiniers. Et pendant l'hivernage les gens déversent toutes leurs ordures dans le fleuve. On y jette également les cadavres des animaux. Je pense que la plus grande pollution vient du plastic, donc il ne faut pas seulement accuser les teinturiers. La faute est à nous tous.

*M Modibo Keïta, Ingénieur aux Travaux Publiques*

J'ai une question à poser concernant le projet des Néerlandais, mais avant ça je félicite les organisateurs de ce forum pour la pertinence du choix du thème, c'est-à-dire l'environnement. Qui s'oppose à l'environnement, s'oppose à sa propre vie. Je voudrais savoir comment les recommandations de ce forum pourront être mises en œuvre? Il faudrait créer un cadre d'application de ces recommandations.

Concernant le projet de Sotuba, est-ce que vous avez prévu un bassin de rétention des eaux pluviales ? Parce que je considère qu'une zone industrielle, il n'y a pas seulement les eaux usées, il y a des eaux de pluie aussi et de ruissellement. Car qui dit zone industrielle, dit toutes sortes de déchets qui se déversent sur le sol, les huiles de vidange et beaucoup de produits dangereux, que les eaux de pluie drainent généralement vers le fleuve. Si on suivait les normes standard, il y a toujours un bassin de rétention qui récupère les eaux de pluie avant qu'elles ne soient acheminées vers le fleuve.

*M Dakouo*

Je voudrais agir à l'affirmation comme quoi l'ensablement du fleuve serait un phénomène naturel. Je pense qu'il faut nuancer beaucoup ce phénomène, parce que avec la déforestation et l'agriculture qui dégradent le sol, la terre rentre dans le fleuve pendant l'hivernage, ce qui occasionne l'ensablement.

*M Mamadou NDiaye, modérateur du forum*

Les conférenciers répondront aux questions qui les concernent. Ensuite nous donnerons la parole à M Koreissi, SG au MAT, pour répondre à M Keita.

*M Lamine Coulibaly, Royal Haskoning*

Pour répondre à la question concernant les eaux pluviales : le projet prévoit dans sa globalité de doubler la densité des collecteurs de la zone industrielle. Actuellement cette zone dispose environ 11 km de collecteurs. On va en faire 12 km supplémentaires et de plus grande dimension, parce que nous avons constaté que cette zone est également une zone de transit de toutes les eaux pluviales qui viennent du quartier de l'Hippodrome, et ça pose de phénomènes d'inondations ponctuelles dans la zone. Donc, les eaux pluviales seront recueillies dans ces collecteurs et en principe leur dimension et leur longueur devrait permettre de résoudre ce problème. A la limite de chaque séparateur il y aura des séparateurs d'huile. Le phénomène de changement du débit de ces eaux entre la saison de pluie et la saison sèche, en principe, les eaux usées domestiques devraient également pouvoir être épurées. La dimension de ces bassins est telle que sur quinze hectares vous allez avoir dix bassins avec une capacité de traitement d'environ 5000 m<sup>3</sup> par jour, 1.100.000 m<sup>3</sup> par an. Pour répondre à votre question : les bassins sont prévus mais sous forme de collecteurs pour aller au fleuve pour les eaux pluviales. Toutes les eaux industrielles seront recueillies à travers le réseau d'égouts pour aller vers le bassin de traitement.

M Dakoua, nous n'avons pas dit que l'ensablement n'a que de causes naturelles. C'est vrai que la déforestation est aussi importante, sinon plus importante. D'ailleurs, nous proposons qu'au niveau de

la résolution de ce problème on procède à la reforestation des berges et qu'on sensibilise davantage les populations vis-à-vis de ce problème.

Mme Hélène Diarra a parlé d'un problème de teinture et je voudrais la rassurer parce que nous avons à travers notre opération pu constater que en effet le problème des teinturières c'est surtout lié à la qualité des produits chimiques qu'elles utilisent. Il y a des déchets, des eaux usées que l'on peut traiter mais le problème se pose pour tout ce qui est chimique comme les eaux provenant des fabriques des piles, qui proviennent des tanneries, qui proviennent des abattoirs, ou des usines de lait. Nous avons obtenu que toutes ces usines s'engagent à faire ce qu'on appelle un prétraitement des eaux usées avant le rejet dans le réseau d'égouts. Donc ça c'est un premier pas. Pour ce qui concerne les teinturières, elles ne sont pas très nombreuses dans la zone de Sotuba, nous n'avons identifié que cinq. Je pense qu'un effort de collectivisation pourrait se faire avec l'aide de l'Etat. Mais c'est leur produit qui pose problème.

*M Alamy Koreissi, Secrétaire Général du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme*

Ce matin je disais que nous sommes des utilisateurs du fleuve Niger : hôteliers, artisans, c'est la même chose. Sur le principe de la réglementation actuelle, tous les grands établissements doivent avoir des stations de prétraitement d'eau usée avant de la rejeter dans le fleuve. C'est systématique et les inspections que nous menons contribuent à s'assurer que effectivement ces stations existent. Au niveau de l'artisanat on a cassé beaucoup de sucre sur les dos des teinturières, et là également nous sommes entrain de travailler sur ça. Nous sommes entrain d'expérimenter des cuves particulières des teinturières. Pour les grandes industries, là il faut des stations de prétraitement mais pour les femmes installées à la maison, il y a des cuves que nous sommes entrain d'expérimenter. Nous avons un centre de développement de techniques traditionnelles qui va sensibiliser les femmes dans ce sens.

En quoi ce forum peut-il être utile à la lutte contre la dégradation du fleuve Niger ? Mais si nous arrivons à sensibiliser 10 personnes sur le 300 présentes dans cette salle, qui seront convaincues qu'il faut faire quelque chose, je pense qu'on aura beaucoup progressé. Que ça soit la lutte contre la dégradation ou les nuisances, la pollution, c'est d'abord une question personnelle. Est-ce que nous sommes sensibles ou non à la pollution ? Je sais que pour nous, utiliser un mouchoir en papier et le jeter dans la rue, ça ne choque personne, même chose pour les papiers d'emballage de la nourriture. Mais si on sort tous de cette salle, et que ce reflex là devient difficile, on aura déjà fait un pas. Je vous raconte une expérience : j'étais étudiant et nous étions en visite à l'EDM (Energie du Mali) et nous avons constaté, venant de Paris, qu'aux arrêts de bus, il n'y avait aucun ticket de bus jeté par terre. Pour des étudiants, vivant à Paris, connaissant comment ça se passe dans le métro, cela nous a posé problème. On a dit : comment ça se passe ? Alors, un de nous a jeté son ticket par terre. Il y avait une dame derrière nous qui nous a dit « on ne fait pas ça. Vous voyez le panier, on le met dedans. » Nous n'avons pas ce reflex. Si nous refusions de prendre des sacs plastiques, si nous refusions de jeter des choses qui salissent, qui polluent, par terre, on aura déjà fait un pas. Donc la sensibilisation est très importante. Le forum doit d'abord éveiller la conscience que si nous polluons, c'est nuisible pour nous-mêmes. Il n'y a pas que les Bozos qui sont sur le fleuve. Celui qui jette des déchets dans le fleuve apparemment ne se rend pas compte que de cette façon un jour il n'y aura plus de poisson dans le fleuve, ou que ce poisson sera nuisible pour sa santé. Est-ce que la personne fait la liaison entre les deux ? Tant que ce festival existe, nous continuerons à informer les populations, qui suivent de loin ou de près le festival, de tous ces phénomènes.

J'ai dit ce matin que je suis de Dia. L'image qui a été montré par M Coulibaly c'est la traversée des bœufs à Diafarabé. Le fleuve est de plus en plus ensablé. Le sable avance de la rive gauche vers la rive droite et obstrue le lit du fleuve, ce qui fait une pression énorme sur le village de Diafarabé qui fait face. Quand j'étais gosse, la mosquée de Diafarabé était au centre du village. Aujourd'hui elle est

sous l'eau. La moitié du village est sous l'eau. Si ça continue, il n'y aura plus Diafarabé, et le fleuve sera obstrué. Or, c'est le tiers du fleuve Niger qui s'écoule dans le Diaka pour inonder le Delta du Macina pour sortir au Lac Débo. Quel est leur avenir ?

*M NDiaye, modérateur du forum*

Je voudrais ajouter que le Forum du Festival sur le Niger a pour ambition de contribuer à la résolution de tous les problèmes qui concernent le développement de Ségou dans ces différentes dimension et qu'il existe un comité scientifique ; si à la fin de ce séminaire il y a des initiatives, elles seront les bienvenues pour se joindre au comité scientifique pour qu'ensemble nous voyons ce que nous pourrions entreprendre. Chaque année le forum a un thème qui est lié au développement de Ségou. L'observatoire du fleuve Niger, qui sera créé demain, peut-être un exemple d'une initiative née à partir du forum.

Nous allons passer au dernier lot de communications, en commençant par M Ousmane Fomba, maire de la commune de Méguétan, Cercle de Koulikoro, pour terminer avec M Aghatame Ag Allasane, Directeur de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger.

## **EXPOSES SUR LES SOLUTIONS POSSIBLES ET LES EXPERIENCES POSITIVES**

*Exposé de M Ousmane Fomba sur la Gestion des ressources du fleuve Niger, une dynamique locale dans le cercle de Koulikoro*

Vous avez ici la carte du bassin du Niger et les pays traversés par le fleuve Niger. Au Mali il y a des Cercles traversés par le fleuve Niger dont le Cercle de Koulikoro. Cela veut dire que Koulikoro aussi doit avoir aussi des problèmes dans la gestion des ressources en eau. Nous avons des images du village de Ngouni, dans la commune de Méguétan, où vous voyez un arbre, un balanzan. Ce balanzan existe depuis plus de 2 siècles, par il était là depuis le temps de Da Monzon Diarra. Il était à plus de 50m du fleuve. Et aujourd'hui les racines de l'arbre se trouvent dans l'eau. Cet arbre est un symbole du village car, dans cet arbre vous trouverez un trou dans lequel se trouvent des abeilles. Et ces abeilles, depuis la création du village à aujourd'hui, luttent contre tout ennemi qui veut attaquer le village. Aujourd'hui mêmes ces abeilles ont su que l'arbre est menacé, et pour cela ils se sont déplacés. Ils sont partis se loger dans un autre balanzan mais ils vont toujours des vas et viens, comme s'ils voudraient venir voir si l'arbre existe toujours oui ou non. Il y a d'autres images, voici un manguier dans la commune rurale de Dinandougou à Kénénkou. Quand on plantait ce manguier personne ne pouvait s'imaginer que l'eau pourrait arriver jusqu'à ce niveau. Vous voyez qu'aujourd'hui ce manguier est menacé. Il y avait un terrain de foot entre ce manguier et le fleuve, mais je suis sur que cette année ce manguier va partir dans l'eau. Ces images font l'objet d'un témoignage des menaces des berges. Le Cercle de Koulikoro fait 9 Communes dont une Commune urbaine, qui est celle de Koulikoro, avec 7260 km<sup>2</sup> et 149.437 habitants, 130 km du fleuve Niger le travers sur les 1700 km au Mali. Donc, il y a le fleuve Niger, aussi bien que ses affluents. Sur les 9 communes du cercle de Koulikoro il y a 6 communes qui sont riveraines : Niamina, Dougouni, Dinandougou, Meguetan, Koulikoro et Tiènfala. Les communes ont pu faire des constats: la dégradation continue à cause des activités agricoles, les coupes des arbres, l'exploitation de sable et gravier, le transport des produits, et l'ensablement. Quand on parle de l'ensablement, certains se posent la question à savoir comment avec l'exploitation de sable un problème d'ensablement peut se poser ? La réponse est qu'il faut comprendre que l'exploitation se fait dans le désordre et toujours aussi auprès des berges. L'exploitation de sable ne se fait pas dans le lit du fleuve. Il y a également l'engloutissement des maisons et autres infrastructures ? Cela s'est fait plusieurs fois à Koulikoro. Il y a un quartier qui s'appelle plateau liberté, qui a été créé à cause de l'engloutissement des maisons,

en 1973. En 2001 il y a eu des maisons qui se sont écroulées. Dans d'autres communes c'est la même chose. Il y a également le déversement des ordures ménagères. C'est surtout pendant l'hivernage qu'on constate ça. Et encore chez nous il y a les jardiniers, les maraîchers, qui à tout moment transportent les ordures vers le fleuve. Il y a également des noyades, fréquemment, surtout des enfants. Il y a également la disparition d'un grand nombre d'espèces de poissons et plantes, qui est due à beaucoup de choses. Non seulement à l'exploitation de sable, parce que les poissons n'ont plus de lieu pour se reproduire, mais aussi l'invasion par des plantes nuisibles, la jacinthe d'eau, que l'on voit surtout à la rive droite. Aujourd'hui dans les communes nous avons pris conscience, et nous savons tout ce qui est entrain d'être fait, que ce soit au niveau national (nous avons l'ABFN, le Ministère de l'Environnement), ou au niveau international (l'ABN). Nous aussi, collectivités, nous sommes conscients que nous avons un rôle aussi à jouer, mais nous savons que nous ne sommes pas capables aujourd'hui d'intervenir, parce que nous n'avons pas de grands moyens ; les collectivités sont faibles. La concertation entre les différents utilisateurs du fleuve est également faible. Donc il y a lieu de créer un cadre de concertation entre ces différents acteurs. Il y a également des liens faibles entre les initiatives locales et nationales, et une faible implication des populations dans l'analyse des problèmes. Souvent les populations pensent que la protection des berges et la gestion des ressources en eau n'est pas leur affaire. Quoiqu'elles commencent à comprendre qu'il faut leur implication pour une meilleure gestion, qu'il y a la nécessité d'être ensemble et de chercher un appui pour permettre de renforcer les compétences techniques organisationnelles des acteurs, et aussi favoriser l'émergence d'institutions communales et intercommunales de gestion du fleuve, et ensuite appuyer la gouvernance démocratique et décentralisée des ressources du fleuve. Il faut influencer la politique nationale de gestion des ressources du fleuve. En vu de la faiblesse des communes, nous nous sommes senties incapables de gérer les problèmes, nous les avons inscrits dans le Comité Local d'Orientation (CLO) qui est un cadre de concertation des acteurs de la décentralisation au niveau du Cercle. Et au CLO, les six communes, par leur maire, ont décidé de confier la gestion à un maire. Il a envoyé une lettre aux partenaires (SNV et PACT), et les deux nous ont répondu favorablement. Ces partenaires ont recruté quelqu'un qu'ils ont envoyé dans les différents villages pour recenser les préoccupations des populations dans chaque commune. Il y a eu un atelier diagnostique pour faire ressortir les grands axes, ce qui nous a permis d'élaborer pour chaque commune un plan d'action, ainsi qu'un plan d'action intercommunal, qui a été fait il n'y a pas longtemps. Pourquoi cela ? Pour :

- la durabilité,
- le maintien des multiples fonctions du fleuve Niger,
- la régulation de la vie socioéconomique,
- le développement économique par la génération des revenus,
- la recherche des alternatifs,
- la réduction de la vulnérabilité des populations face à l'exploitation non durable des ressources naturelles,
- la réciprocité,
- l'articulation des initiatives de gestion intégrée locale tout au long du fleuve.

Quelles sont les stratégies ? Nous avons choisi les domaines suivants pour intervenir :

- La gestion des conflits autour des ressources du fleuve, sur les différentes utilisations et les différents utilisateurs (l'accès),
- La lutte contre la pollution locale des eaux du fleuve pour une amélioration du cadre de vie,
- L'aménagement physique des berges du fleuve ; réaliser des ouvrages, plantation d'arbres,
- La biodiversité des ressources du fleuve, la combinaison des stratégies locale et moderne,
- Gestion des ressources naturelles de façon intercommunale,

- L'élaboration de politiques locales, information sur les enjeux nationaux.

Aujourd'hui à Koulikoro tous les acteurs ont conscience de la problématique et sont motivés pour prendre des initiatives. Les communes bénéficient de l'accompagnement des deux partenaires qui sont la SNV et le PACT. Le processus, bien qu'à ses débuts, est très dynamique et innovateur. En perspective il y aura la construction de l'intercommunalité, l'affinement des plans communaux et du plan intercommunal de gestion des ressources du fleuve, et l'insertion des différents plans de gestion des ressources dans les plans de développement des collectivités. Nous avons également en vue de se familiariser avec les outils de mise en œuvre des plans de la gestion des ressources naturelles du fleuve, le montage de projets de protection des berges, la reforestation, l'aménagement des voies d'accès, la protection de l'habitat, la réglementation de l'accès aux ressources, et renforcer le partenariat interne (les concertations) et externes (comme le partenariat pour la mise en œuvre, comme le cas l'AMM qui prend des initiatives). Je vous remercie.

*M Mamadou NDiaye, modérateur du forum*

Avant de terminer ce lot de communications avec l'intervention de M Aghatam Ag Alhassane, nous donner l'occasion à M Jean Louis Margéry, Conseiller Technique de la Coopération Française auprès de l'Association des Municipalités du Mali (AMM) et de la Direction Nationale des Collectivités Territoriale (DNCT), de nous donner quelques informations complémentaires.

*M Jean Louis Margéry*

Dans la droite ligne de ce que vient de dire Monsieur le Maire de Méguétan, qui est en même temps le Président de l'Association des Maires des cercles de Koulikoro, l'action de l'AMM vise à soutenir des démarches sur l'ensemble des 19 cercles qui bordent et qui sont riverains du fleuve Niger. Et c'est dans cette option, sur la base des expériences des différents Cercles comme celle que l'on vient de voir à l'instant, qu'une démarche de concertation a eu lieu avec, en France, les collectivités riveraines du Fleuve Loire. Cela s'explique dans un contexte que je résume très rapidement, sous l'égide et sous l'impulsion et avec l'UNESCO, considérant que des fleuves comme la Loire sont cités comme patrimoines de l'humanité. Si on prend l'Asie, le Mékong est dans la même situation et pour l'Afrique, le fleuve Niger a été retenu comme un fleuve à soutenir dans ce cadre là. Le processus qui a été mené dans les deux années passées à mettre en place après concertation entre collectivités locales Maliennes riveraines du fleuve et collectivités françaises, l'élaboration d'une charte Niger. La charte dite Loire-Niger, que je vous montre ici et qui est soutenue en France par un organisme qui regroupe à la fois les régions centres, les régions du pays de Loire, les départements riverains du fleuve à ce niveau là et également les communes ; donc c'est une structure qui représente plusieurs centaines de collectivités locales et en face au Mali l'AMM s'est positionnée comme le secrétariat technique pour animer cette réflexion à partir des expériences dans chaque cercle. Comment cela va se passer au Mali à partir de maintenant ? Les AMM des Cercles dont M le Maire est le Président pour Koulikoro se réunissent régulièrement, depuis Bamako au niveau de l'AMM il va y avoir un concours donné technique trimestriellement en fonction des thèmes ; là on a eu un thème sur l'érosion, dans d'autres régions ça peut être des problèmes comme la protection du patrimoine bâti ou la recherche sur l'amélioration et la conservation du patrimoine et sa mise en valeur, et sur d'autres régions ça peut être un cas de tourisme intégré, écotourisme dans le delta intérieur. Toutes les collectivités locales de chaque Cercle auront l'attitude de définir les priorités. Au niveau national l'AMM sera là pour impulser et après l'impulsion il y a le montage de projets, de pouvoir, PDSEC (Programme de Développement Economique Social et Culturel) qui est un est plan de développement local sur du pluriannuel, et pour soutenir ces plans, il y a un mécanisme de financement national,

soutenu par l'Union Européenne, qui s'appelle le FICT, le Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales. Donc les Collectivités ont un moyen pour avoir de cofinancements mais il faut dire encore que les projets qu'elles montent doivent être des projets durables sur le long terme. Donc l'option à travers la Charte, c'est de pouvoir partager, de pouvoir construire des démarches, avec des collectivités locales françaises homologues. Cela peut donner un échange méthodologique, un travail en commun, sur les ambitions et les enjeux des collectivités maliennes.

*Exposé de M Aghatam Ag Alhassane, Directeur Général de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN), sur des exemples de projets de coopération développés en réponse aux problèmes posés*

Tout le monde connaît le rôle que le fleuve Niger joue dans l'économie, l'agriculture, l'énergie, le transport ; ce sont les fonctions principales, auxquelles il faut ajouter les fonctions qui sont liés au patrimoine, non seulement naturel, mais aussi culturel.

On m'a confié de présenter quelques exemples de projets de protection du fleuve, et M Coulibaly qui est passé avant moi a présenté quelques actions pour le haut Niger. Ce dont je vais parler concerne les actions entreprises dans la partie septentrionale compte tenu du fait que cette partie est la plus en danger. Ce matin vous avez parlé de l'ensablement et c'est dans cette partie que l'ensablement est accentué, et c'est là où le fleuve Niger fait l'épreuve difficile de traverser le désert. C'est extraordinaire et cela fait partie des charmes du fleuve qui, depuis la partie Guinéenne traverse le Mali sur son ensemble socioculturel et géographique. Il traverse toutes les régions historiques du Mali, et cela fait aussi une de ses forces. Dans le cadre des potentiels touristiques, il y a un certain nombre de patrimoines culturels le long de ce fleuve. Les villes de Tombouctou et sa sœur jumelle Djenné, Bandiagara car elle dans le bassin, Gao et dans ce cas vous un certain nombre de sites touristiques extrêmement importants depuis la frontière Guinéenne jusqu'à Labézanga. Donc là vous avez une image extrêmement symbolique, parce que vous voyez le fleuve et le sable, le filet d'eau et du sable ; pas d'arbres, pas d'herbes, presque rien. Dans cette partie le fleuve est extrêmement en danger. Là j'ai pris cette image pour que les Maliens prennent conscience que l'ensablement avance ; cette dune que vous voyez est entre Macina et Ségou, c'est pour vous dire que le sable est à coté d'ici.

L'exposé de M Coulibaly s'intitulait le rôle de l'homme et celui de la nature ; les deux rôles existent mais si nous ne faisons pas attention le rôle de l'homme dans la dégradation prendra le dessus sur celui de la nature. L'ensablement est une situation préoccupante, non seulement pour les autorités mais aussi pour les populations. Au nord du pays les populations sont très conscientes de la menace sur le fleuve, et le fait que cette menace met aussi leur vie en danger. La réduction des ressources est toujours une source de conflits, et c'est pour cela que de plus en plus dans la vallée du fleuve Niger vous avez des conflits : entre agriculteurs, entre agriculteurs et éleveurs, et de conflits fonciers qui ne finissent pas, autour de la ressource réduite. A partir de 1987, dans la partie nord du pays, un plan national de lutte contre la désertification a été mis en place. Avant ça, il faut reconnaître que très peu de choses se faisaient en terme d'environnement, en terme de protection, parce que la plupart d'entre nous ne pensait pas que le fleuve Niger était quelque chose de mortelle et de menacée. A partir de 1987 les programmes de développement dans la partie nord du pays ont commencé à prendre en compte cette dimension de protection du fleuve. Ce que vous voyez sur cet image c'est ce qu'on appelle des haies vives ou brises vent. Tous les projets de développement inscrivait les actions de protection de brises vent et ces brises vent sont généralement autour des périmètres irrigués exploités par les populations. Le projet prend en compte, en plus de la dégradation du fleuve, certaines préoccupations économiques de la population, sous forme de financement d'activités génératrices de revenus. Pour intéresser mieux la population à la protection du fleuve, il faut aussi créer des activités génératrices de revenu pour les cités. Vous avez ici l'image de la plantation d'eucalyptus dans la région de Tombouctou, un arbre qui une importance économique capitale dans la région de Tombouctou parce qu'il produit énormément de bois, et nous avons visité la plantation de l'ancien

Maire de Tombouctou, Abasse Kader qui a planté des eucalyptus qui ont 12 ans et qui peuvent servir de bois de scierie. C'est pour dire qu'il s'agit de travailler et ça rapporte énormément. Ce bois contribue dans la construction et dans le chauffage et est également vendu dans d'autres régions du Mali.

Là vous avez une plantation de manguiers dans la région de Tombouctou, et s'est surprenant mais il produit beaucoup de mangues, au bord du fleuve. C'est très important car la mangue est très rare dans cette zone. Donc à la récolte ça rapporte beaucoup aux planteurs.

Voici une activité, je ne dirai pas féminine, car tout le monde dit dans cette zone que le maraîchage est féminin, or ce n'est pas obligatoire ; vous voyez donc une activité de maraîchage. Autour de tous ces jardins il y a des haies vives, c'est-à-dire des plantations d'arbres pour arrêter l'avancée du sable.

J'ai fait la synthèse de quelques projets : de 1972 à 1988, on dit que la plupart des activités ont été menées par des ONG avec l'appui de partenaires extérieurs ; celles-ci n'intégraient pas l'aspect environnemental et ont contribué pour beaucoup accélérer ce processus de désertification, parce que la priorité était la production. Il fallait produire toute de suite sans tenir compte du long terme. On défrichait, on aménageait et puis on cultivait pour manger. C'est bien après qu'on s'est rendu compte des effets négatifs et qu'on a commencé à corriger.

En 1983 déjà le Projet Intégré en Zones Lacustres avait pour objectif la restauration des pâturages inondés, la valorisation du produit d'élevage, avec des mesures d'accompagnement environnementales, notamment le reboisement.

De 1985 en 1991 le Projet d'Inventaire de Surveillance Compte Tenu de Ressources Ligneuses au Mali, qui a permis la cartographie de différentes formations ligneuses et donné une estimation de leurs productivité. Donc cela est déjà un pas important parce que ça a permis de connaître les potentiels dans cette zone et de se rendre compte que c'est vraiment une zone trop fragilisée du point de vue déboisement.

De 1985 à 1987 le Mali a élaboré un plan national de lutte contre la désertification et l'avancée du désert. Ce plan a été traduit comme projets prioritaires dont la plupart n'ont pas eu de financement. C'était un projet très ambitieux, avec beaucoup d'actions, qui n'ont pas pu être financées à 100% mais quand même, c'était le début et l'amorce d'une volonté politique, d'une certaine prise de conscience par rapport au phénomène.

A partir de 1986 il été élaboré un schéma de déménagement de la région de Tombouctou couvrant 45000 km<sup>2</sup> et financé par le programme des Nations Unies pour l'environnement. Le Mali en 1987 a bénéficié de l'appui de l'Unso ; ceux qui sont de la région de Tombouctou savent que l'Unso s'est occupé surtout de la lutte contre l'ensablement du chenal, qui permettait la mise en eau du lac Faguibine.

En 1988 déjà la FAO a financé des TCP sur l'environnement, ce qui est extrêmement important. Le FMI, à travers le l'ACOPAM a réalisé les premiers essaies de brises vent. Et c'est là où ça vraiment commencé. Comme à ce moment tout projet devait comporter un aspect environnemental, beaucoup de projet se sont lancés dans brises vent.

A partir de 2002, le Gouvernement de la République du Mali a créé l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN) que j'ai l'honneur de diriger, et cette agence a pour mission la sauvegarde du fleuve Niger et ses affluents et leurs bassins versants sur le territoire de la République du Mali et la gestion intégrée de ses ressources. A ne pas confondre avec l'ABN qui est l'Autorité du Bassin du Niger, un organisme sous régional qui a son siège à Niamey, et qui comprend les neufs Etats situés dans le bassin du Niger. Ces Etats sont : le Mali, la Guinée, la Cote d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin, le Cameroun, le Tchad, le Nigeria, et le Niger. Le programme de lutte contre l'ensablement dans le bassin du Niger est un nouveau projet qui vient de démarrer dans la région de Tombouctou et GAO. Il a été financé par la Banque Africaine de Développement, et a 3 composantes :

- une composante A qui est étude du schéma directeur de la lutte contre l'ensablement dans le bassin du Niger,
- une composante B qui vise le renforcement institutionnel de l'ABN au niveau national et régional,
- une composante C qui gère les actions prioritaires dans les 3 pays : le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

Ce projet a démarré et le coordinateur est déjà sur place et les activités ont commencé. Il y a aussi le programme de lutte contre l'ensablement dans les régions du nord du Mali, financé par l'Union Européenne, qui est une deuxième phase car l'UE avait déjà financé un premier projet de lutte de fixation de dunes dans la région de Tombouctou, qui a donné des résultats assez importants à l'évaluation, et qui a permis de continuer avec la phase qui vient de démarrer, qui s'étendra non seulement sur la région de Tombouctou mais aussi celle de Gao. Dans ce projet de l'Union Européenne il y a un volet qui sera exécuté par l'Agence du Bassin du Niger ; nous sommes entrain de travailler en ce moment sur la mise en place d'un petit observatoire, un système de surveillance et d'information géographique pour suivre la dynamique de l'ensablement et mieux connaître les causes majeurs afin de pouvoir proposer des solutions.

En 2003 a été créé le Projet d'Etude de Conséquences des Modalités d'Utilisation des Terres en Zones Arides et la Dégradation des Milieux dans la région de Gao (Bamba). C'est un projet financé par le PNUD qui fera l'inventaire de la végétation mais aussi des sols dégradés, parce que dans cette zone il y a des étendus de terre qui sont complètement dégradés et même quand il pleut rien ne pousse ; ce sont des sols qu'il faut retravailler, réensemencer. Cela rentre dans la revalorisation des pâturages, parce que c'est une zone d'élevage.

En 2004 il a été élaboré un schéma directeur de lutte contre l'ensablement, dans le bief Niafunké-Labézanga, toujours dans le cadre du projet FED. Ce schéma est très important ; il a permis de connaître presque l'ensemble des dunes. Si on connaît l'ensemble des dunes, on connaît aussi l'ensemble des dunes qui menacent le fleuve. Il y a deux sortes de dunes : la dune mobile et la dune fixe. Les dunes fixes sont moins dangereuses mais les dunes mobiles sont extrêmement dangereuses et participent énormément à l'ensablement.

Il est envisagé de mener une étude dans le cadre du partenariat entre l'ABFN et le Projet d'Appui à la Lutte Contre l'Ensablement. Cette étude sera déterminante ; elle cernera les facteurs d'ensablement, et permettra des propositions de solution. Il est prévu également une étude d'identification des seuils dans le fleuve Niger par l'ABFN. Cette étude est financée déjà et le bureau d'étude est au travail. Cette étude identifiera les seuils, se que l'on appelle les bandes de sable sur le chenal navigable. Cette étude permettra de faire des actions ponctuelles pour désensabler afin d'améliorer la navigabilité du fleuve, parce que il est illusoire de dire aux gens que nous allons désensabler l'ensemble du cours.

Dans le cadre des perspectives on peut citer le renforcement des acquis et poursuite des actions, la relance des projets arrivés à terme. On vient de parler du projet de l'Union Européenne qui a pris fin et dont les résultats sont positifs, donc des projets comme ça, il faut souhaiter qu'ils soient renouvelés. Une autre perspective est l'élaboration du nouveau programme qui couvrira le reste de la boucle du Sahel, parce que il ne faut pas s'arrêter à Tombouctou et Gao seulement car le phénomène avance et il faut avancer avec lui et l'accompagner pour le bloquer. Il y a aussi l'élaboration d'un vaste programme de curage du lit du fleuve et de ses affluents. Je disais que ça serait un travail gigantesque si on voulait désensabler le fleuve Niger et je pense que la solution la plus acceptable et la plus réaliste c'est de bloquer l'ensablement. Comme ça, peut-être avec l'hydraulicité, le fleuve peut faire le reste, peut charrier le sable.

La poursuite de la recherche sur la désertification, recherche de financement pour la construction du barrage de Tossai. Contrairement à tous ceux qui sont anti-barrages, nous pensons que le barrage de Taoussa va permettre de rehausser la lame d'eau en amont du fleuve, de re-humidifier toute la partie désertique, de faire revivre le couvert végétal, et de pousser loin l'ensablement. C'est à cet endroit que l'ensablement est le plus important. Je vous remercie.

## **ECHANGES SUR LES EXPOSES SUR LES SOLUTIONS POSSIBLES ET LES EXPERIENCES POSITIVES**

*M Mamadou NDiaye, modérateur du forum*

A travers ces exposés nous avons eu un exemple d'action d'initiative à la base, qui était faite dans une commune, et des exemples d'action au niveau institutionnel. Quel liens à faire entre ces approches ? Nous allons vous donner la parole : M Yacouba Tamboura, M Kanouté, M Soumana Timbo, M Sylla, M Coulibaly, M Ismaël Diabaté.

*M Yacouba Tamboura, Directeur Régional de l'Assainissement.*

Je voudrais d'abord remercier le Festival sur le Niger qui est à sa deuxième édition. Entant que service du tutelle au niveau régional, nous apprécions beaucoup ces actions et je souhaiterais que les initiateurs de ce forum prennent toutes les dispositions pour pérenniser les acquis. Nous sommes en mesure de dire aujourd'hui l'impacte réel du festival sur le plan environnemental à Ségou. L'exemple le plus frappant c'est le site qui va abriter demain ouverture du festival. Pour ceux qui connaissent Ségou, ce site jadis était l'émanation même de la pollution du fleuve Niger, sans compter les multiples incendies qui s'y faisait et aujourd'hui ce site est devenu un cadre de vie agréable. L'autre objectif, de concert avec effectivement les initiateurs c'est de faire en sorte que les 2 km aujourd'hui assainis à la berge puissent prendre tout la longueur des 3 communes de Ségou, Pélangana et Sébougou.

Maintenant comme contribution : le constat le plus amère par rapport à l'ensablement du fleuve, c'est l'action de l'homme. Prenez le long de la berge, tous ceux qui font des cultures de manioc, et de ceci cela avec des haies mortes qui ont une double incidence sur le paysage et la forêt, car il faut aller couper du bois vert, des fois même du bois vert, pour venir planter, et en deux ou trois ans, se sont les termites et autres, qui amènent ces haies dans le fleuve. Nous pensons qu'aujourd'hui la sensibilisation que nous sommes entrain de mener, c'est de faire en sorte que ces haies mortes soient transformées en haies vives pour qu'on évite de combler le fleuve. Par rapport à différentes mesures, il faut la volonté politique. Au Mali, c'est tout récemment qu'il y a eu sursaut ; il y à quelques années on ne pouvait pas parler de certaines mesures. Le service de l'assainissement, chargé de la gestion des pollutions, n'a été créé qu'en 1998. Malgré ce lapse de temps il y a eu des impacts positifs, à savoir la mise en œuvre des études d'impact environnemental. Aujourd'hui l'Etat a dit, chaque fois qu'il y a eu une usine, il faut une étude d'impact environnemental. Je souhaiterais que les gens aillent visiter la nouvelle tannerie de Ségou pour laquelle il n'y a aucune goûte qui va dans le fleuve. Nous avons fait en sorte que tout soit géré et que rien ne rentre dans le fleuve. C'est un exemple assez épatant. Mais on me dira « et les anciennes usines ? » L'Etat a dit il faut un audit, et il y a un mois le décret par rapport à l'audit est en vigueur. Cela veut dire que toutes les anciennes usines doivent faire un audit environnemental pour qu'on sache ce qu'elles sont entrain de faire et quelles sont les mesures concrètes qu'elle doivent prendre pour éviter la pollution. Je salue effectivement l'exemple du Maire de Méguétan, parce qu'en réalité le problème c'est quoi aujourd'hui ? C'est que on a passé de la gestion traditionnelle à la gestion décentralisée, et comme il l'a si bien dit, il faut une symbiose. Et aujourd'hui ce sont les collectivités qui sont les maîtres d'ouvrages et nous nous sommes à leurs côtés, pour l'appui conseil nécessaire ; donc un cadre de concertation conséquent avec l'ensemble

des partenaires : les leaders d'opinion, les partenaires techniques et financiers, la société civile. Ce cadre sera présidé par le Maire et animé par une commission technique qui est composée par l'ensemble des services techniques pour la mise en œuvre des PDSEC, des plans stratégiques d'assainissement et des schémas directeurs. Je vous remercie.

*M Kanouté*

Merci aux organisateurs du forum et aux participants. Je voudrais tout simplement rappeler que les causes principales de la pollution et de la dégradation du fleuve Niger résultent de la pauvreté. Il faudra retenir qu'en dehors des causes naturelles et climatiques les conséquences de la pauvreté sur les mentalités et les comportements, qui sont modifiés, sont les causes principales de tous les problèmes que nous sommes entrain de vivre actuellement. Comme causes majeurs on peut citer, pour le cas des villes, la démographie, l'absence d'éducation et l'incivisme ; et pour les villages on peut citer plus particulièrement le pastoralisme ou l'agro pastoralisme. Il n'y a que deux alternatives de solutions, la première solution est la lutte contre la pauvreté et la reconversion des mentalités et la lutte contre le déboisement dans le milieu rural. Merci.

*M Timbo Soumana, point focal de la convention de Ramsar, Coordinateur du Projet Plan d'Action de Gestion des Zones Humides du Mali*

Ce forum a coïncidé avec la journée mondiale des zones humides. Le Mali a adhéré à la convention de Ramsar en 1985 et a ratifié cette convention en mai 1987 pour devenir membre officiel en septembre 1987. Cette convention qui date de 1971, née au bord de la mère Caspienne dans une ville Iranienne nommée Ramsar. Cette convention concerne les zones humides. Le Mali avait désigné en 1987 trois sites Ramsar (la plaine de Séry à Ténènkou, le lac Walado Débo de Mopti Youwarou, et le lac Oro à Tombouctou) pour une superficie totale de 18.900 hectares. Depuis le 2 février 1984 à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des zones humides, il a été désigné l'ensemble du Delta intérieur du Niger de plus de 41.000 km<sup>2</sup> comme site Ramsar, qui englobe également les premier sites cités. En 2003 le gouvernement du Mali a inscrit dans son programme gouvernemental l'élaboration d'une politique nationale des zones humides. Cela a été fait techniquement, validé et adopté en conseil de Ministres. Il y a un plan d'action qui a été élaboré, qui est une piste par rapport aux solutions que nous cherchons en matière de gestion durable de nos ressources en eau. Et ce plan a été financé par les Pays-Bas et le Gouvernement malien. Un atelier a eu lieu la semaine dernière. Le forum peut considérer ce plan comme un partenaire dans l'avenir. J'aimerais ajouter, à titre de recommandation que c'est initiative de Ségou soit élargie.

*M Sylla, Directeur Adjoint du Musée National du Mali*

Tout d'abord je tiens à remercier M Daffé, les Autorités locales, régionales et nationales, pour la pertinence de cette rencontre. Comme le disent les Bambaras, tous les jours l'oreille va l'école. Et nous muséologues un musée c'est le courant de transmission entre le passé et le présent, pour préparer l'avenir. Dans ce sens, nous avons eu la chance aujourd'hui, car on a tiré notre attention sur l'importance du fleuve Niger, depuis les temps anciens, à partir de Faro. Vous avez tiré aussi notre attention sur les dangers qui nous guettent, parce que le fleuve risque de disparaître, ce qui fera disparaître les populations également. D'où un appui international assez intense. Je crois que par exemple le jumelage Ségou – Angoulême travaille dans ce sens. Mais à part cela le fleuve est abandonné par presque tout le monde, à commencer par les Autorités. Auparavant les Autorités contrôlaient et sanctionnaient les pollueurs et destructeurs de la nature mais aujourd'hui, quand vous déclarez quelque chose aux gens de l'assainissement, ils ne font rien. Je propose que, en plus du Festival sur le Niger, que le Mali instaure une journée par rapport au fleuve Niger.

*M Coulibaly*

Je voudrais parler de la jacinthe d'eau douce. On en a beaucoup parlé, mais on n'a pas parlé des avantages de la jacinthe par rapport à l'épuration ou par rapport à d'autres choses. Je pense que la jacinthe est la réponse de la nature à la pollution.

Par rapport au balanzan qui est entrain de disparaître dans le village de la commune de Méguétan : quelles sont les dispositions qui ont été prises pour sauver ce balanzan?

*M Ismaël Diabaté, artiste plasticien*

J'ai une question pour notre ami du pays de la Loire : je pense que la Loire est un des derniers grands fleuves sauvages de l'Europe ?

J'ai des inquiétudes, quand j'apprends que sur 500 tonnes de pesticides périmés, le Mali à lui seul a hérité de 350 tonnes. Ce sont des choses qu'on ne peut pas laisser passer. Ma deuxième interrogation et inquiétude concerne le fait que le Directeur de l'ABFN a mentionné que la plupart des projets en 1987 n'ont pas eu de financement. C'étaient pourtant des projets élaborés pour la protection du fleuve.

Ce qui m'inquiète également est d'apprendre que nous sommes encore au stade de recherche sur la désertification car, je crois savoir que dans les années 1970 il y avait un projet Sahel vert, ensuite il y a eu un Institut du Sahel ; donc j'ai du mal à comprendre qu'on est toujours sur la recherche. Comment on n'a pas encore de données pour agir ?

Par rapport à la déforestation j'ai une proposition concrète. Si le gouvernement avait pris en charge sérieusement le problème de la déforestation, il aurait dû donner aux populations une autre source d'énergie. C'est soit le solaire : on a eu le Centre Régional d'Énergie Solaire (CRES) ici, mais on l'a laissé mourir. L'Algérie est un de nos premiers amis sur la scène internationale, donc si le gouvernement avait tenté sérieusement de fournir le Mali en gaz à travers l'Algérie, on aurait dû avoir quand même un résultat. Mais jusqu'à présent le gaz est inaccessible pour la plupart des gens.

Ce matin on m'a dit que les élus sont là et devraient rapporter aux populations ce qui a été dit. Tout premièrement je constate que les élus sont tous partis maintenant, donc je ne sais pas qui va rapporter les résultats du forum aux populations. Deuxièmement, au lieu de dire que les élus *devraient* rapporter aux populations, j'aimerais que chaque élu rende compte de ce qu'il a eu à entreprendre dans le cadre de l'éducation environnementale, et par quelle mesure concrète il a fait suivre cette éducation. Car il n'y a rien de concret sur le terrain.

Le Directeur de l'ABFN a parlé de l'Eucalyptus. Je ne suis pas forestier, mais j'aimerais savoir quelle est la qualité de l'Eucalyptus, car j'aurais appris que cet arbre qui boit beaucoup d'eau. Pourquoi vous le planter alors dans un fleuve qui est entrain de s'assécher.

*M Mamadou NDiaye, modérateur du forum,*

M Ag Alhassane et M Fomba ont la parole pour répondre aux questions qui leur ont été posées.

*M Aghatam Ag Alhassane, Directeur de l'ABFN*

Merci pour vos rajouts et vos questions. Pour ce qui concerne la jacinthe d'eau, qui êtes une plante « bizarre » parce qu'elle a été introduite chez nous vers 1990 sous forme de fleur, pour rendre les maisons jolies. Elle s'est échappée après, comme toutes les choses que l'on ne maîtrise pas. Elle est rentrée dans le fleuve et elle a une vitesse de prolifération extraordinaire, et elle devenu un danger, parce qu'elle obstrue les canaux d'irrigation, elle asphyxie les poissons, elle rend la vie difficile aux

animaux qui vivent sous ses racines. L'ABFN a fait une étude qui a démontré que, contrairement à ce que les gens pensent, la jacinthe d'eau égraine. C'est-à-dire qu'elle fait des graines qui poussent, ce qui rend difficile la lutte contre. Si elle n'est pas arrachée avant la fleuraison c'est trop tard. Pour revenir à la question des usages de la jacinthe : elle peut être compostée, ce qui donne l'engrais vert pour les paysans. Il y a même quelqu'un à Ségou qui a une usine d'engrais fait à partir de la jacinthe d'eau. Il cherche la jacinthe même jusqu'à Bamako. On peut aussi fabriquer du papier à partir de la jacinthe, et du charbon. Et nous sommes entrain de travailler, nous avons un protocole d'accord avec une ONG canadienne, pour la transformation de la jacinthe d'eau en charbon de bois.

Par rapport à la question concernant l'Eucalyptus : effectivement il est considéré comme un arbre qui pompe beaucoup d'eau mais dans le cadre de la recherche, les chercheurs ont trouvé, par des systèmes de croisement des essences, des essences qui ne pompent pas d'eau. Et c'est cette essence qui a été utilisée pour la plantation dans la région de Tombouctou. Et c'est cette espèce qui est actuellement planté au Mali.

La question concernant les projets contre la désertification qui n'ont pas été financés: tous les projets ne peuvent pas intéresser les bailleurs de fonds. Beaucoup de projets ont été financés dans les années 1970 auxquelles vous vous référez, et beaucoup de choses ont changé dans les régions de Tombouctou et Gao ; vous y trouvez aujourd'hui beaucoup de forêts au bord du fleuve, plantées par les gens qui ont pris conscience qu'il faut arrêter l'ensablement.

Par rapport au gaz : je pense que le Gouvernement du Mali a tenté cette expérience de gaz, mais il y a des blocages psychologiques parce que les gens pensent que c'est dangereux, ou que le goût du repas ne serait pas le même. Ces blocages ne devraient pourtant pas être des arguments pour nous empêcher de vulgariser le gaz, parce que c'est effectivement une solution contre la déforestation. En Maurétanie tout près par exemple le gaz est assez vulgarisé, ce qui a beaucoup diminué la pression sur les ressources forestières. La Maurétanie n'avait pas de gaz à ce moment mais l'a fait venir de l'Algérie.

*M Fomba, Maire de la commune de Méguétan*

Je voudrais répondre à la question de M Coulibaly à savoir ce que nous avons entrepris pour sauver le balazan symbolique qui est menacé de disparition : dans le plan d'action de la commune il est défini, qu'en un premier lieu, cette année, le village transportera du banco et des pierres pour essayer de soutenir le tronc. Après la commune entreprendra un projet pour consolider ces efforts.

## **COMMUNICATIONS DIVERSES**

*Dr Marcus Agbekodo, sur les résultats d'une étude faite dans le cadre du jumelage Angoulême-Ségou*

Nous travaillons dans un comité du jumelage sur deux axes : l'axe concernant les déchets, et l'axe concernant l'eau. Les deux axes sont intimement liés, car il est très difficile de régler le problème d'eau potable si on ne s'attaque pas au problème de déchets et de l'assainissement. L'objectif poursuivi par le jumelage est de réduire les risques liés aux ordures ménagères et d'appuyer les acteurs économiques dans la collecte. La quantité de sable dans les ordures ramassées dépasse souvent 60%. En 2002 le jumelage a mis en place des poubelles à Ségou. Cette action est actuellement en pleine expansion.

Les maladies hydriques sont responsables d'une partie importante de la mortalité infantile. Un nombre non négligeable de ségoiens consomme l'eau des puits ou parfois l'eau à proximité du

fleuve. Il y a aussi assez de gens qui ont un branchement sauvage à l'eau potable. L'étude a tenté de retracer, dans le Cercle de Ségou, la source des coliformes, qui peut être cause de déshydratation des enfants, et peut être même mortel. Le fleuve Niger contient peu de sel par rapport par exemple aux fleuves en France, ce qui est une bonne nouvelle pour avoir de l'eau potable de bonne qualité. Ce qui pêche par contre dans le fleuve Niger ce que la présence de coliformes, de bactéries, est très élevée ; 10 à 100 fois plus élevée que la norme fixée par l'OMS. Dans les bornes fontaine qui ont fait partie de notre étude, l'eau répond aux normes de potabilité. Par contre, l'eau de certaines forages ou certains robinets, qui sont proches du fleuve ou des fosses sceptiques, présente un taux de coliformes qui est très élevé, et ces eaux sont donc impropres à la consommation humaine. Les eaux des forages sont à plus de 70% non potables. Ce qui explique la différence c'est la désinfection au chlore des eaux des bornes fontaines et des robinets.

Ce qui est positive est que le taux de nitrate n'est pas élevé dans le fleuve Niger ; 5 fois moins élevé que le seuil fixé par l'OMS. Le nitrate peut donner ce qu'on appelle « la maladie du sang bleu », et on trouve souvent le nitrate dans les eaux polluées, éventuellement par des fosses sceptiques. En terme de contamination chimique, le fleuve Niger est encore à l'abri d'un certain nombre de polluants. Si on veut continuer à protéger le fleuve en terme d'eau destinée à la consommation humaine, il faut nécessairement créer un périmètre de protection.

En résumé : les ressources en eau du fleuve Niger sont acceptables sur le plan chimique, sauf à quelques endroits où il y a une grande pollution, comme à la proximité des teintureries. Mais une des plus graves pollutions en terme de consommation en eau, est la pollution organique de type fécal, qui est liée soit à la proximité des fosses sceptiques soit à l'évacuation des déchets fécaux directement dans le fleuve. Pour régler ce problème, il s'agira de faire des périmètres de protection, peut-être de développer le réseau des bornes fontaines.

*Dr Simaga*

Cher confrère, Dr Marcus Agbekodo, j'ai des questions par rapport à votre échantillon ; il y a eu combien de lieux de prélèvement ? Et par lieu de prélèvement, vous avez procédé à combien de prélèvements ? Et quelle est la qualité de l'équipe de prélèvement ? Est-ce que l'EDM, dans la section des eaux, a été associée à vos études ?

*Un participant au forum, dont on ignore le nom*

Il le semble qu'il y a confusion entre forage et puits. Car à mon entendement, quand on creuse un forage, l'eau est prise jusqu'à la nappe phréatique. Donc l'eau est propre.

*Dr Agbekodo*

Votre question est pertinente mais il y a des forages qui ne sont pas profonds. L'eau de la nappe phréatique aussi, quand elle n'est pas à profondeur, n'est pas toujours potable. Les lieux de prélèvement ont été au nombre de 20, avec 5 à 8 prélèvements par point. L'équipe a été formé techniquement pour faire les prélèvements.

## CLOTURE

*Mot de clôture par M Almamy Koreissi, SG au MAT*

Concernant les pesticides : il s'agit de 500.000 tonnes des pesticides en Afrique sur lesquels il y a 350 tonnes au Mali. Concernant le gaz, il est subventionné au Mali, mais les Maliens n'ont pas le réflexe du gaz. Actuellement il y a toute une campagne en cours avec l'AMADER, avec d'autres services étatiques, pour inciter les Maliens à utiliser le gaz.

Le Centre Régional d'Energie Solaire, le CRES, qui regroupait les membres de la CEAO, l'actuel UMOA, a disparu mais chaque pays a son programme national. Le Mali a actuellement un centre qui utilise les équipements qui ont été laissés par le CRES à Badalabougou à Bamako. Les travaux continuent, et au niveau de l'artisanat ils ont développé tout un poste de chauffage de l'eau pour les artisans pour éviter l'utiliser le bois de chauffe.

Globalement on pourrait dire que ce festival a un objectif précis. D'abord : sensibiliser les acteurs du tourisme, sensibiliser les populations de Ségou, à la menace qui pèse sur le fleuve Niger ; c'est un bien qui est cher à tout un chacun. Si nous pouvons contribuer, d'une manière ou d'une autre, à sa sauvegarde, je pense que c'est ça l'objectif de ce forum. Nous pensons que c'est dans la diversité des opinions qu'il peut y avoir le progrès. Le débat n'est fermé à personne.

Pour le futur on envisage de mettre un observatoire en place. Certains diront que c'est encore un machin de plus. Mais non, à chaque niveau, local, régional, national, il peut y avoir des structures, où les bonnes volontés se rencontrent, et dégagent des pistes qui, en les mettant en œuvre, permettent de pouvoir régler un problème, qu'il soit local, régional ou national. Tel est l'objet de ce débat et si nous pouvons le multiplier autant que possible, je pense que ce serait une bonne chose. Nous parlons de décentralisation, de citoyenneté ; si nous sommes conscients que nous devons chacun faire quelque chose pour nous-mêmes, pour notre futur à nous tous, on aura fait un grand pas. Mais pour le moment beaucoup de gens ont tendance à dire « l'Etat n'a qu'à... », je pense que nous devrions avoir dépassé ce stade, et que ça devrait devenir « je suis conscient que je dois faire quelque chose ». Je pense que Dieu nous guide dans cette voie et que le Mali soit un endroit où il fait encore mieux vivre. Je vous remercie.

*M Mamadou NDiaye*

Il ne reste plus qu'à remercier les conférenciers, qui sont restés avec nous toute cette longue journée ; on vous remercie, on vous souhaite un très bon festival, parce que nous sommes qu'au début, et que nous nous retrouvons dans un an pour un autre thème, toujours dans la continuité, pour parler de Ségou, de ses enjeux, de ses avenir, de ses inquiétudes, et de ses espoirs. Merci.